



HAL
open science

La station de Bergusium et le site des Buissières à Panossas (Isère) : de la toponymie à l'archéologie

Matthieu Poux, Aldo Borlenghi, Jean Lassus, Gaëlle Morillon, Alexis Bonnefoy, Antony Carbone, Aurélie Courtot, Florine Freycon, Camille Nouet, Julian Castelbou, et al.

► To cite this version:

Matthieu Poux, Aldo Borlenghi, Jean Lassus, Gaëlle Morillon, Alexis Bonnefoy, et al.. La station de Bergusium et le site des Buissières à Panossas (Isère) : de la toponymie à l'archéologie. Gallia - Archéologie des Gaules, 2016, Stations routières en Gaule romaine, 73 (1), pp.133-163. 10.4000/gallia.515 . halshs-01887422

HAL Id: halshs-01887422

<https://shs.hal.science/halshs-01887422>

Submitted on 7 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

La station de *Bergusium* et le site des Buissières à Panossas (Isère)

De la toponymie à l'archéologie

Matthieu POUX ET Aldo BORLENGHI

avec la collaboration de Jean LASSUS, Gaëlle MORILLON, Alexis BONNEFOY, Antony CARBONE, Aurélie COURTOT, Florine FREYCON, Camille NOUET, Julian CASTELBOU, Clément CHAVOT, Thibaut DEBIZE, Elio POLO, Marjorie LEPERLIER, Thomas PIZOT et Fanny BLANC

Mots-clés. Gaule romaine, stations routières, toponymie celtique, métallurgie antique, voies romaines, architecture romaine.

Résumé. Cet article s'intéresse à la station de *Bergusium*/*Birgusia* à l'est de Vienne, identifiée par la tradition à l'agglomération actuelle de Bourgoin-Jallieu (Isère). La rareté et la dispersion des vestiges découverts ainsi que des problèmes de filiation toponymique invitent à envisager d'autres localisations, au premier rang desquelles figure le mont Briançon, situé quelques kilomètres plus à l'ouest. Son nom dérivé du celtique *berg-/brig-* est rapproché du théonyme *Bergusia* mentionné par une inscription d'Alésia et identifié à une déesse tutélaire des monts miniers. Confortée par la répartition des toponymes en Gaule Transalpine et Cisalpine,

cette hypothèse s'appliquerait bien au Briançon, qui constitue le principal gisement de fer oolithique à l'échelle régionale. Adossé à son piémont oriental, le site des « Buissières » à Panossas apporte d'autres arguments archéologiques en ce sens. Localisé dans un vallon surplombant la plaine du Velin et la vallée de la Bourbre, il s'inscrit au point de jonction de deux voies majeures reliant les colonies de Vienne et de Lugdunum à l'Italie via les cols alpins. Les fouilles conduites depuis 2012 y ont mis au jour un vaste complexe monumental qui associe stabulations, ateliers de forge, entrepôts, cuisines et locaux d'hébergement. Il réunit tous les critères d'une station routière de grande capacité, susceptible de correspondre à la *Bergusium* des Itinéraires ou à l'un de ses équipements annexes.

The *Bergusium* relay station and the site of Buissières (Panossas, Isère). From toponymy to archaeology

Keywords. Roman Gaul, relay stations, Celtic toponymy, ancient metallurgy, Roman roads, Roman architecture.

Abstract. This article focuses on the *Bergusium*/*Birgusia* station to the east of Vienne, traditionally considered to be the current town of Bourgoin-Jallieu (Isère). The scarcity and widespread dispersion of the remains discovered, as well as issues of toponymic derivation, suggest other localities, the foremost of which is Mount Briançon, several kilometres to the west. Its name is derived from the Celtic *berg-/brig-*, similar to the theonym *Bergusia* referred to in an Alesian inscription and related to a tutelary goddess of mining in these mountains. Reinforced by the pattern of names in Transalpine and Cisalpine Gaul, this hypothesis would fit well

with Briançon, which represents the region's main Oolithic iron ore deposit. Backed by its eastern foothills, the site of Buissières in Panossas suggests other archaeological arguments to that effect. Located in a valley overlooking the Velin Plain and Bourbre Valley, it is at the junction of two major roads connecting the settlements of Vienne and Lugdunum to Italy via the Alpine passes. Excavations conducted since 2012 have unearthed a vast monumental complex that included stables, blacksmiths' workshops, storage areas, kitchens and accommodations. It comprised all the features of a high-capacity roadhouse that could correspond to the *Bergusium* referred to in the Itineraries or to one of its associated facilities.

Translation: Anna NEMANIC

Cette contribution s'intéresse au problème de la localisation de *Bergusium*, mentionnée par la *Table de Peutinger* (*Tabula Peutingeriana*) à l'est de Vienne sur la voie d'Italie, notée *Bergusia* sur l'*Itinéraire d'Antonin* (*Itinerarium Antonini Augusti*) et *Birgusia* dans la *Cosmographie de Ravenne*. Elle revêt surtout un intérêt heuristique et méthodologique. À l'instar d'autres stations des Trois Gaules, dont la localisation fait encore

débat ou reste à établir, ce dossier révèle les contradictions qui opposent parfois les données toponymiques et topographiques extraites de la documentation textuelle et cartographique, d'une part, à la matière archéologique issue des prospections et des fouilles préventives ou programmées, d'autre part, riche d'une profusion de données qu'il est bien difficile de concilier avec la simplicité apparente des *Itinéraires* antiques.

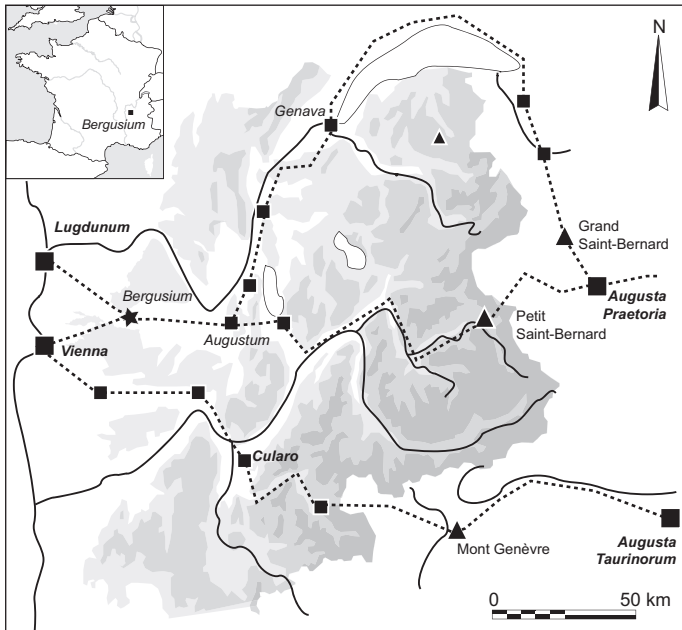


Fig. 1 – Carte de localisation de la station de Panossas « Les Buisnières » (DAO : M. Poux, Université Lyon 2).



Fig. 2 – Extrait de la Table de Peutinger avec la localisation de la station de Bergusium à l'est de Vienne.

DE BERGUSIUM À BOURGOIN : L'IMPOSSIBLE FILIATION

La station de *Bergusium* est localisée par la *Tabula Peutingeriana* sur l'itinéraire Vienne-Milan à XXI milles du *caput viae* de la colonie (fig. 1 et 2). Elle correspond probablement au toponyme *Birgusia* placé par l'*Itinéraire d'Antonin* à une distance plus réduite de XX milles de Vienne. La station suivante, celle d'*Augustum* ou *Vicus Augusti*, est localisée XVI milles plus loin et doit être identifiée sans la moindre réserve à la commune d'Aoste, tant du point de vue de la toponymie que des données épigraphiques et archéologiques (Bertrand et al. 2011, p. 63 sqq.).

Par analogie, le nom de *Bergusium* est traditionnellement rattaché au toponyme de Bourgoin, qui a survécu dans celui de la commune actuelle de Bourgoin-Jallieu (Isère). De L. Fochier (1880) à J. Chauffin (1963) en passant par A. Comte (2002), la plupart des historiens locaux tiennent cette identification pour acquise. Elle ne semble jamais avoir été discutée, sinon pour localiser la station en périphérie de la commune plutôt qu'en centre-bourg. Dans son ouvrage consacré à la voie de Bourgoin à Coiranne (Isère), J.-M. André (2008) la situe au niveau de la commune de Boussieu-Ruffieu, où quelques vestiges d'époque romaine sont effectivement recensés. Ses arguments n'ont guère rencontré d'écho auprès des chercheurs qui se sont récemment penchés sur la question (Helly 2009 ; Bertrand et al. 2011) ¹.

Pourtant, la première tentative de synthèse des découvertes archéologiques effectuées dans le périmètre de l'agglomération actuelle (Chauffin 1963) notait déjà leur pauvreté et leur dispersion, ainsi que l'absence d'un véritable réseau viarie. Il est établi depuis longtemps que le *cardo* et le *decumanus* restitués

par A. Comte (1947, p. 22) à partir de la voirie actuelle n'ont aucune réalité sur le terrain. Si L. Fochier pouvait encore écrire en 1880 que « les titres de Bourgoin comme ville romaine se retrouvent de toutes parts dans le sol », on sait désormais que ces vestiges ne correspondent qu'à une vingtaine de points de découverte dispersés, ne permettant pas de restituer un tissu urbain cohérent (fig. 3). Les diagnostics et les travaux de voirie réalisés dans le centre bourg y ont mis au jour quelques murs maçonnés, des niveaux d'occupation ou des fosses détritiques, associés à des mobiliers datant principalement de la seconde moitié du 1^{er} s. à la fin du 11^e s. apr. J.-C. (fragments d'enduits peints, sigillée, verrerie, objets de tabletterie, quelques pesons ainsi qu'une dizaine de monnaies) ². Mais à l'exception de deux « blocs d'architrave » découverts sous l'hôpital, d'un fragment d'inscription (*ILN* Vienne, 582) réutilisé dans les fondations de l'église Saint-Jean et d'un sol en mortier de tuileau recouvert de « débris de colonne » observés dans le périmètre du château, force est d'admettre qu'ils ne se distinguent pas particulièrement par leur richesse et leur monumentalité. La mise au jour, sous la place Carnot qui jouxte l'église Saint-Jean, d'une nécropole romaine, dans un secteur censé correspondre au cœur même de l'agglomération antique, affaiblit encore sa dimension urbaine (Colardelle Chauffin 1973).

Par contraste, la station voisine d'*Augustum*/Aoste a livré de nombreux vestiges d'une agglomération autrement dense et structurée, qui s'étend sur une vingtaine d'hectares : réseau de voirie orthonormé associant *cardines* et *decumani* avec trottoirs et caniveaux, carrefour routier orné d'un tétrapyle, temples dédiés au culte impérial, à Jupiter et/ou à Junon, grand complexe artisanal lié à la production de céramiques, au travail des métaux et de la verrerie, hypothétique *macellum* monumental, thermes et fontaine publics desservis par au moins deux aqueducs, le

1. Nous remercions J.-M. André de nous avoir signalé cet ouvrage et la référence au texte de 1284 redécouvert par M. Saint-Olive, dont il sera question plus loin.

2. Recensement effectué par N. Bernigaud (2012), repris et complété dans le cadre de la *Carte archéologique de la Gaule de l'Isère* (abrégée ci-après en *CAG Isère* ; Bertrand et al. 2011).

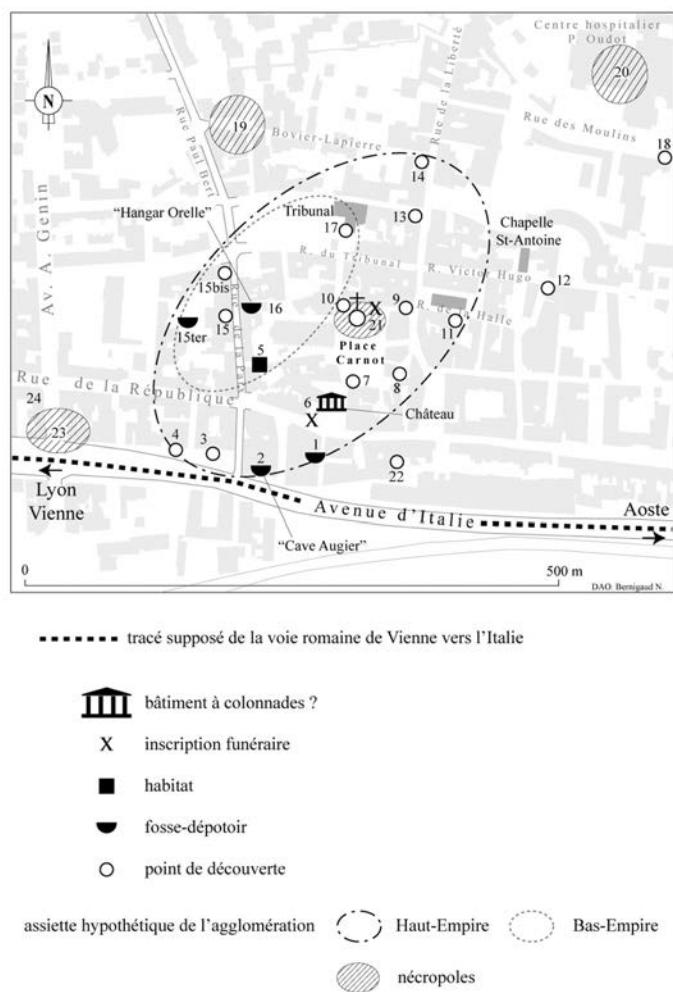


Fig. 3 – Plan de localisation des entités archéologiques d'époque romaine recensées dans l'agglomération actuelle de Bourgoin-Jallieu (DAO : d'après Bernigaud 2012).

tout environné de plusieurs mausolées monumentaux en grand appareil (Bertrand *et al.* 2011, p. 63-140). Tout aussi éclairante est la comparaison avec l'agglomération voisine d'Optevoz, qui ne figure pourtant pas sur les *Itinéraires* (Royet, Coquid 2005).

Matérialisée par de modestes traces d'occupation dispersées sur deux à trois hectares seulement, la « station romaine » de Bourgoin soutient difficilement la comparaison. Aux trois fragments d'épithames de mauvaise facture découverts dans la commune s'oppose la vingtaine d'inscriptions connues à Aoste, dont plusieurs inscriptions honorifiques et publiques qui soulignent clairement son statut de *vicus* et de chef-lieu régional (Jospin 2005). Les travaux d'urbanisme et d'assainissement conduits sous l'agglomération laissant peu d'espace pour des découvertes majeures, l'indigence des vestiges peut être considérée comme significative³. Leur chronologie pose également problème, puisque l'examen des mobiliers découverts à ce jour montre que l'essentiel de l'occupation débute à l'époque flavienne et se concentre sur les II^e et III^e s. apr. J.-C. (Bertrand

3. L'hypothétique « bâtiment public » signalé à l'emplacement du musée ne saurait à lui seul redorer ce constat (Bernigaud 2012), puisqu'il n'est question, dans les notes de fouille, que de simples fragments de colonnes associés à un sol en béton de tuileau, susceptibles de se rattacher à des portiques et bains privés qui se retrouvent dans toutes les grandes *villae* de la région lyonnaise.

et al. 2011 ; Bernigaud 2012). Le développement du site, qui n'a livré aucun indice d'époque julio-claudienne, apparaît donc bien postérieur à celui du réseau impérial mis en place sous Auguste, auquel se rattache pourtant l'itinéraire Vienne-Milan.

Pour la plupart des auteurs, la station de Bourgoin-*Bergusium* ne peut, par conséquent, correspondre qu'à un modeste relais routier, dépourvu de fonctions administratives. J. Chauffin et D. Herrero (1997) n'y voient « pas une ville » mais une simple « bourgade d'échanges », artisanale et hôtelière. Elle saurait d'autant moins prétendre au titre de chef-lieu régional qu'elle est implantée dans un marais à peine viabilisé, peu propice à l'installation d'une trame urbaine digne de ce nom. L'absence de parure monumentale et d'inscriptions publiques lui ont même valu le qualificatif « d'agglomération fantomatique pour le I^{er} siècle de notre ère », expliqué par le voisinage de Vienne et le fait qu'elle était gérée directement par les édiles viennois (Helly 2009, p. 29-30). Une synthèse dédiée aux agglomérations de la cité de Vienne va jusqu'à lui dénier le statut de *vicus* (Leveau, Rémy 2005-2006). Il est vrai que l'identification de la *statio* à une agglomération n'est nullement obligatoire (Leveau 2002b, p. 11) et qu'elle a pu se limiter, du fait de la proximité de la colonie et du *vicus* d'Aoste, à un simple relais intermédiaire de type *mutatio*.

Partant de ce constat, B. Helly (2009) invite à rechercher ailleurs le cœur de l'agglomération antique et pointe la présence de plusieurs sites importants dans la proche périphérie de Bourgoin (la Grive, Boussieu-Ruffieu, Petit Mont, le Gâ, l'Alexandre à Saint-Marcel-Bel-Accueil), qui ont pu pallier la modestie des vestiges repérés dans le centre-bourg actuel. Leur dispersion participerait d'un tissu urbain diffus, qui a pu connaître des déplacements liés aux fluctuations du lit de la Bourbre et aux marais. Cette configuration inédite offre un cadre d'interprétation séduisant, mais ne trouve guère d'équivalent dans les autres *stationes* identifiées et fouillées à ce jour en Gaule. En outre, elle ne résout pas le décalage chronologique relevé plus haut entre l'aménagement de la voie et l'implantation d'une *statio* sur son tracé.

Cette hypothèse résiste mal à un élargissement de l'analyse au-delà des limites de l'agglomération (fig. 4). Si la trentaine d'entités archéologiques répertoriées sur la commune actuelle de Bourgoin et ses abords ne peuvent être tenues pour quantité négligeable, il apparaît aujourd'hui qu'elles ne forment pas véritablement une concentration significative. Elle est relativisée par les prospections systématiques conduites au cours des dernières années par J.-F. Berger, N. Bernigaud et G. Gaucher dans les Basses Terres et la frange méridionale du plateau de Crémieu, qui révèlent des densités d'occupation tout aussi, voire plus importantes dans les secteurs voisins de Panossas, Frontonas, Saint-Marcel-Bel-Accueil et l'Isle-d'Abeau (fig. 4 ; Bernigaud 2012). Reconnu dans un périmètre d'à peine cinq cents mètres de côté, « l'établissement antique » de Bourgoin entre parfaitement dans la jauge d'un grand domaine agricole de la taille de celui du Vernai à Saint-Romain-de-Jalionas (Royet *et al.* 2007). Ses vestiges témoignent même d'un investissement architectural et décoratif inférieur à celui déployé au Vernai, comme dans les *villae* du Gâ, de Sermérieu, de l'Isle-d'Abeau, de Saint-Quentin-Fallavier ou de Panossas, dotées de thermes monumentaux, de portiques, de mosaïques, d'équipements hydrauliques ou agricoles de grande capacité et/ou de mausolées en grand appareil (voir *infra* fig. 13).

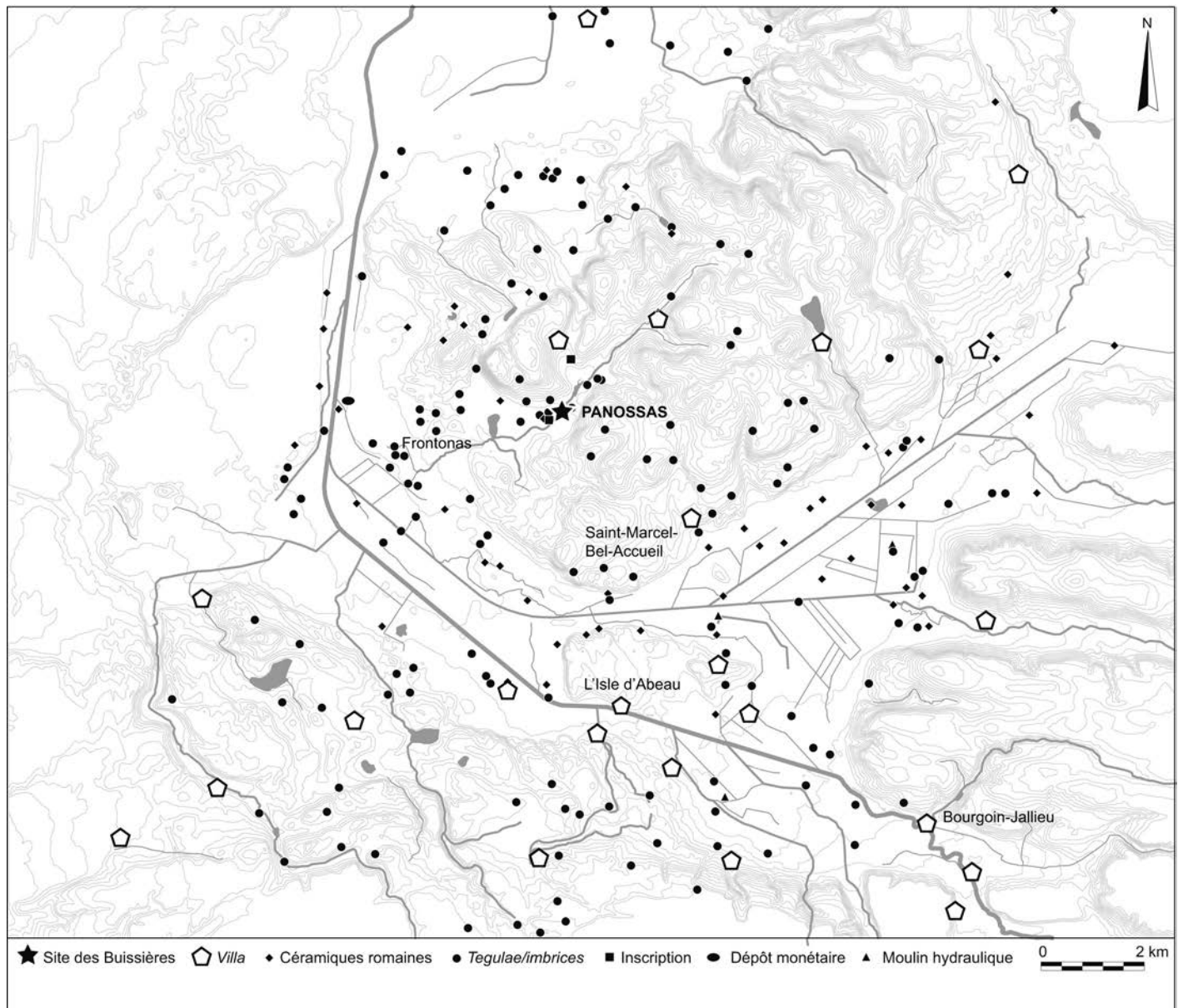


Fig. 4 – Carte de localisation des entités archéologiques d'époque romaine recensées à l'entrée des marais de Bourgoin (DAO : J. Lassus et M. Poux, Université Lyon 2, d'après Bernigaud 2012).

Pour appuyer son hypothèse, B. Helly évoque la possibilité d'une migration du noyau de la station au gré des aléas climatiques, bien attestés par les études paléo-environnementales (Bernigaud *et al.* 2011). Les fréquentes divagations du cours de la Bourbre et les épisodes d'extension ou de régression des marais qui l'entourent, survenus entre le 1^{er} s. et le III^e s. apr. J.-C., sont effectivement susceptibles d'expliquer de tels déplacements. Mais ils ne constituent pas la seule explication envisageable, d'autres facteurs, liés, par exemple, à l'évolution des réseaux économiques et viaires, pouvant entrer en ligne de compte.

Il faut rappeler, avant toute chose, que l'attribution des vestiges à une agglomération secondaire repose tout entière sur l'assimilation du toponyme à l'antique *Bergusium/Bergusia/Birgusia* des *Itinéraires*. Or, cette filiation est loin d'aller de soi. A. Vincent (1937, not. *Bourgoin*) notait déjà que l'évolution phonétique qui mène de *Bergusium/a* à *Bergoen* puis Bourgoin est aberrante, puisqu'elle implique à la fois un changement de radical et de suffixe. Selon la plupart des toponymistes, la

finale *-goen/-goin* plaide plutôt pour un dérivé de *Burgundium*, de l'ethnique ou du nom propre germanique **Burgundiu* « Burgonde ». Cette étymologie est retenue dès le IX^e s. par l'évêque de Vienne Saint-Adon, qui désigne Bourgoin comme « une petite ville qui porte ce nom parce que les Burgondes ou Bourguignons s'y sont établis. » (*Villeta est quae dicitur Burgunaria, eo quod ibi Burgundiones habitaverunt*). Elle est attestée dès le XII^e s. dans les chartes du cartulaire de Vaulx-le-Temple, au XIII^e s. sous la forme *Burgondium*, au XIV^e s. sous la forme *Burgondium* ou *Bergondum*, et figure encore sur la carte de la Baronnie de La Tour du Pin éditée en 1710 (Vincent 1937, p. 262 ; Dautzat, Rostaing 1979 ; Nègre 1991).

La graphie *Bergucia* n'est attestée, quant à elle, qu'en 927 dans le cartulaire de Saint-André-le-Bas, où elle désigne un domaine qui n'est pas localisé précisément : Ermengarde, veuve de Hugues, y consigne l'octroi aux chanoines de Saint-Maurice de Vienne de trois petits domaines agricoles situés à *Bergusia, Ruinada et Austriada* (230, *sive Bergucia, Austriada et ruinada*

villulis). En l'occurrence, la filiation du premier toponyme avec l'antique *Bergusium* de la *Table de Peutinger* et, plus encore, la *Bergusia* de la *Cosmographie de Ravenne* ne fait aucun doute. Mais elle n'est pas rattachée explicitement à la commune de Bourgoin, même si certains érudits locaux ont cru reconnaître dans les deux suivants les sites de Ruy et de Vermelle, situés en périphérie est de la commune. Il faut ajouter au dossier la découverte d'un *triens* mérovingien place du Champ-de-Mars à Bourgoin, portant la légende monétaire *BREGVSIA FIT* dont l'authenticité et la datation sont cependant mal assurées (Cucherat 1957 ; Chauffin 1963, p. 49-50).

L'étymologie *Burgundium* est malgré tout privilégiée dans la plupart des manuels toponymiques de référence⁴ où le processus de déviation par rapport au toponyme antique est expliqué, de façon peu convaincante, par l'attraction d'un nom de domaine et/ou de personne qui aurait effacé celui de l'ancien chef-lieu. Théoriquement possible, cette explication n'est en aucun cas nécessaire si l'on considère plus simplement que *Bergusium* et *Burgundium* désignent deux agglomérations distinctes, d'époque antique pour l'une, médiévale pour l'autre.

Un dernier document, moins connu que les précédents, appuie cette possibilité : il s'agit d'une charte conservée aux Archives départementales de l'Isère, découverte par M. Saint-Olive et citée par J.-M. André (2008, p. 10 : cote B 2611). Datée de 1284, elle mentionne une maison située « près de Bourgoin à côté de la poype de Bergusia » (*domus sita apud Burgundium juxta poypam de Bergusia*). Le substantif régional *poypa* revêt, selon les contextes, différentes significations qui vont de « maison forte bâtie sur une hauteur » à « limite parcellaire ou territoriale⁵ ». Dans le premier cas, l'antique *Bergusia* ne peut guère correspondre au site de Bourgoin, établi dans les marais, mais à une éminence plus ou moins proche – à commencer par la Butte de Châtillon qui le domine au sud. Dans le second, le toponyme ne fait référence qu'à ses limites et implique un certain éloignement topographique. Dans les deux cas, *Bergusia* et *Burgundium* sont bien considérés comme deux entités distinctes, même si les prépositions *apud* et *juxta* impliquent une certaine proximité qui ne peut être mesurée précisément – de quelques centaines de mètres à quelques kilomètres, si l'on retient la seconde acception du mot *poypa*.

DE *BERGUSIA* AU MONT BRIANÇON : UN TOPONYME LIÉ À L'EXPLOITATION DU FER ?

Linguistes et toponymistes s'accordent sur le fait que le nom propre *Bergusium* et son féminin *Bergusia/Birgusia* ou *Bergucia* sont formés sur le même radical indo-européen **bhergh* signifiant « haut », « éminent » et, par extension,

« mont », « montagne » ou « forteresse », apparenté au germanique *Berg* ou *Burg*, au latin *burgus* (bourg, ville fortifiée, fortification, tour fortifiée) et au grec *púrgos* (tour, citadelle, rempart). Dans son contexte gaulois continental, le toponyme *Bergusium/Bergusia/Birgusia* ne peut dériver que du celtique *bergo* (Delamarre 2001, p. 63), qui a donné naissance aux toponymes actuels Bergonne, Bourg, Berganty ou Bergoise, tous situés en contexte montagneux ou en position dominante dans le paysage. Le terme de *poypa* accolé au nom de *Bergusia* dans la charte de 1284 traduit la même situation topographique.

D'un point de vue topographique, le site de Bourgoin ne répond pas du tout à la définition d'un site éminent situé sur des hauteurs puisqu'il est implanté au fond d'une vallée marécageuse, à une altitude qui atteint à peine 250 m NGF. Les buttes qui surplombent la commune, au nord, à l'est et au sud, ne forment que de légères éminences qui « culminent » à moins de 330 m NGF et ne sauraient justifier une telle appellation. L'étymologie proposée par J. Chauffin (1963, p. 5) juxtapose le radical celtique *breg-* au latin *os, oris*, conférant à *Bergusium* le statut de station postée « aux portes de la montagne » ou, plus précisément, à l'entrée d'une vallée conduisant directement au massif alpin. On peut lui objecter que les toponymes latins ou gaulois exprimant la proximité d'un site par rapport à un point géographique ou à une frontière sont généralement précédés par un suffixe ou une préposition (*ad, apud, are-*). Cette extrapolation est d'autant moins nécessaire que le lien avec la commune actuelle de Bourgoin est rejeté par les toponymistes et que cette dernière ne constitue pas le seul candidat envisageable dans le secteur.

Sur le plan linguistique, *bergo* équivaut à la racine celtique *briga*, dérivé de l'indo-européen **bhergh* par métathèse, du *r* et de la voyelle *i* ou *e* qui le précède, probable traduction latine du *i* long gaulois (formé du *I longa* + *I*, noté *II* sur les inscriptions gallo-latines). Tout aussi fréquent que *bergo*, il désigne également un sommet montagneux et, plus précisément, ses ressources minières (Delamarre 2001, p. 74). Ce radical est à l'origine des toponymes Brie, Broye, *Conimbriga*, mais aussi d'une forme dérivée *brigantion / Brigantium*, « éminence, lieu élevé », qui a donné Bregenz, Brégançon et la ville actuelle de Briançon dans les Hautes-Alpes (*ibid.*, p. 75).

Ces variantes synonymes ont aussi donné naissance aux théonymes celtiques *Bergimus*, *Bergonia* et *Bergusia*. Le dieu de la montagne *Bergimus* est mentionné sur trois autels du sanctuaire de Brescia (*CIL* V, 4200, 4201, 4202), toponyme issu de la même racine à l'instar de celui de la ville voisine de Bergamo, la déesse *Bergonia*, honorée sur une inscription d'Apt dans le massif préalpin du Vaucluse (*CIL* XII, 1061). Le théonyme *Bergusia* est identique au nom de la station livré par la *Cosmographie de Ravenne* ainsi, à une lettre près, qu'à la *Bergucia* du cartulaire de Saint-André-le-Bas. Il n'est attesté qu'à une seule reprise, sur un vase en bronze d'Alésia comportant une inscription gravée dédiée au dieu Ucuētis et à la déesse *Bergusia* (fig. 5) : *Deo Uceti et Bergusiae* (*CIL* XIII, 1124 ; *AE* 1908, 187). Cette source constitue le seul témoignage contemporain du toponyme mentionné sur les *Itinéraires* antiques et doit, à ce titre, être considérée en première ligne pour en éclairer le sens. Le passage du théonyme féminin *Bergusia* au toponyme neutre *Bergusium* correspond à un cas de figure classique, à l'exemple de *dea Aventia/Aventicum*,

4. Voir A. Longnon 1920 : « *Burgondia* indique la résidence d'individus de race burgonde. »

5. Le dictionnaire étymologique de Dauzat *et al.* 1978 privilégie la première définition : « appellatif fréquent en Lyonnais et Dauphiné : monticule en forme de mamelle, du latin *puppia* pour *puppa*, pis de la vache », qui désigne en Bresse et Dombes les mottes castrales d'époque médiévale. Dans le *Dictionnaire du monde rural* de M. Lachiver (1998), il caractérise « une limite de parcelles, de territoires, de communautés ».



DEO Δ VC VETI
 ET-BERGVSIAE
 RENVS Δ PRIM I Δ F I
 DONAVIT
 V S L M (

Fig. 5 – Vase en bronze inscrit découvert à Alésia (Alise-Sainte-Reine, Côte-d’Or), dédié aux divinités indigènes Ucuëtis et Bergusia (Beck 2009, fig. 53).

des *Glanisae/Glanum* ou de *Bibracta/Bibractum*. La première graphie pourrait également correspondre à un neutre pluriel désignant plusieurs éminences, cas de figure rarement attesté en toponymie celtique.

Or, il se trouve qu’un toponyme antique formé sur la racine *bergol/briga* a précisément donné son nom à une éminence située non loin de Bourgoin-Jallieu : le mont Briançon, dernier contrefort occidental du plateau de l’Isle-Crémieu qui verrouille la vallée de la Bourbre et domine le coude formé par le cours d’eau à son inflexion en direction du Rhône. Déjà mentionné sur le cadastre napoléonien, Briançon ne peut dériver, à

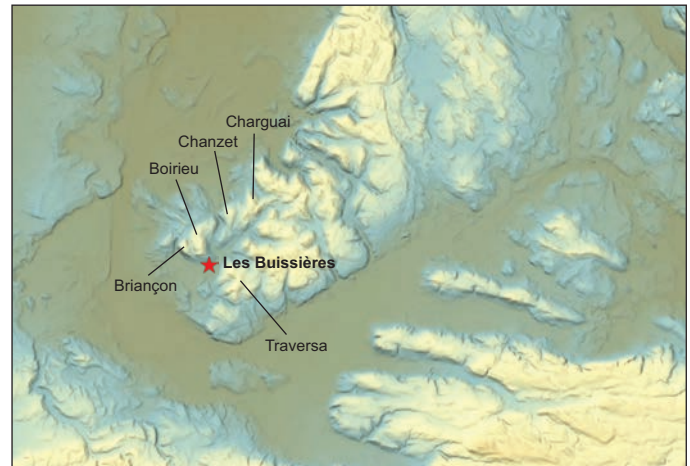


Fig. 6 – Carte de localisation du mont Briançon et des principaux reliefs qui le prolongent au nord (DAO : M. Poux, Université Lyon 2).

l’instar de la ville homonyme, que du celtique *Briga* ou *Brigantion*, comme l’a bien relevé A. Bocquet (2009) qui y voit le lieu d’implantation d’un *oppidum*. Deux documents militent pour cette identification. La métathèse *Berg/Breg*, d’une part, est attestée localement par la légende *BREGVSIA* du *triens* mérovingien découvert à Bourgoin si la pièce est bien authentique. Le terme de *poypa* accolé au nom *Bergusia* dans la charte B 2611, d’autre part, dérivé du latin *puppa* qui désigne le pis de la vache, s’applique bien à la longue avancée montagneuse formée successivement par les monts Boirieu, Chanzet et Charguai, dont le Briançon constitue l’avancée la plus saillante (fig. 6). Un hameau adossé à son piémont méridional, au nord de la commune de Frontonas, porte encore le nom de « Bergeron », qui peut s’expliquer aussi bien par l’étymologie traditionnelle de berger ou bergerie que par une réminiscence du toponyme antique *Bergusium*.

L’assimilation du mont Briançon au théonyme *Bergusia* ne bénéficie, en revanche, d’aucune preuve archéologique tangible. Si cette tutelle a pu être matérialisée, comme c’est souvent le cas, par un sanctuaire édifié à son sommet, il n’a pas été identifié à ce jour même si la présence de *tegulae* et de maçonneries présumées antiques y a été signalée (Bertrand et al. 2011). Les seuls vestiges d’époque gauloise et romaine attestés à cet emplacement sont localisés au pied de son versant oriental, sur le site des Buisnières à Panossas, dont il sera amplement question plus loin.

On peut, en revanche, tirer argument de la nature même de cette divinité : en effet, son association avec le dieu des forgerons Ucuëtis avait conduit G. Poisson (1929, p. 8) à l’identifier par analogie à une divinité des métallurgistes ou de la métallurgie, rattachée aux montagnes et aux mines qu’elles contiennent. Ce théonyme sous-tend selon A. Holder (1913, 851) l’allemand *Berg*, « mont métallifère », *Berger*, « mineur » et *Bergbau*, « mine ». Sur le mont Auxois qui accueille le site d’Alésia, les témoins d’activité de forge et d’artisanat des métaux ferreux sont particulièrement nombreux, avec pas moins de dix-huit ateliers identifiés *intra muros* ⁶. Dans son

6. Voir en dernier lieu la synthèse de Mangin et Fluzin (2006), avec bibliographie antérieure. Les analyses paléométallurgiques, qui indiquent l’utilisation de fer importé, laissent à penser que *Bergusia* se réfère à l’activité sidérurgique du lieu plutôt qu’à ses ressources minières (Beck 2009).

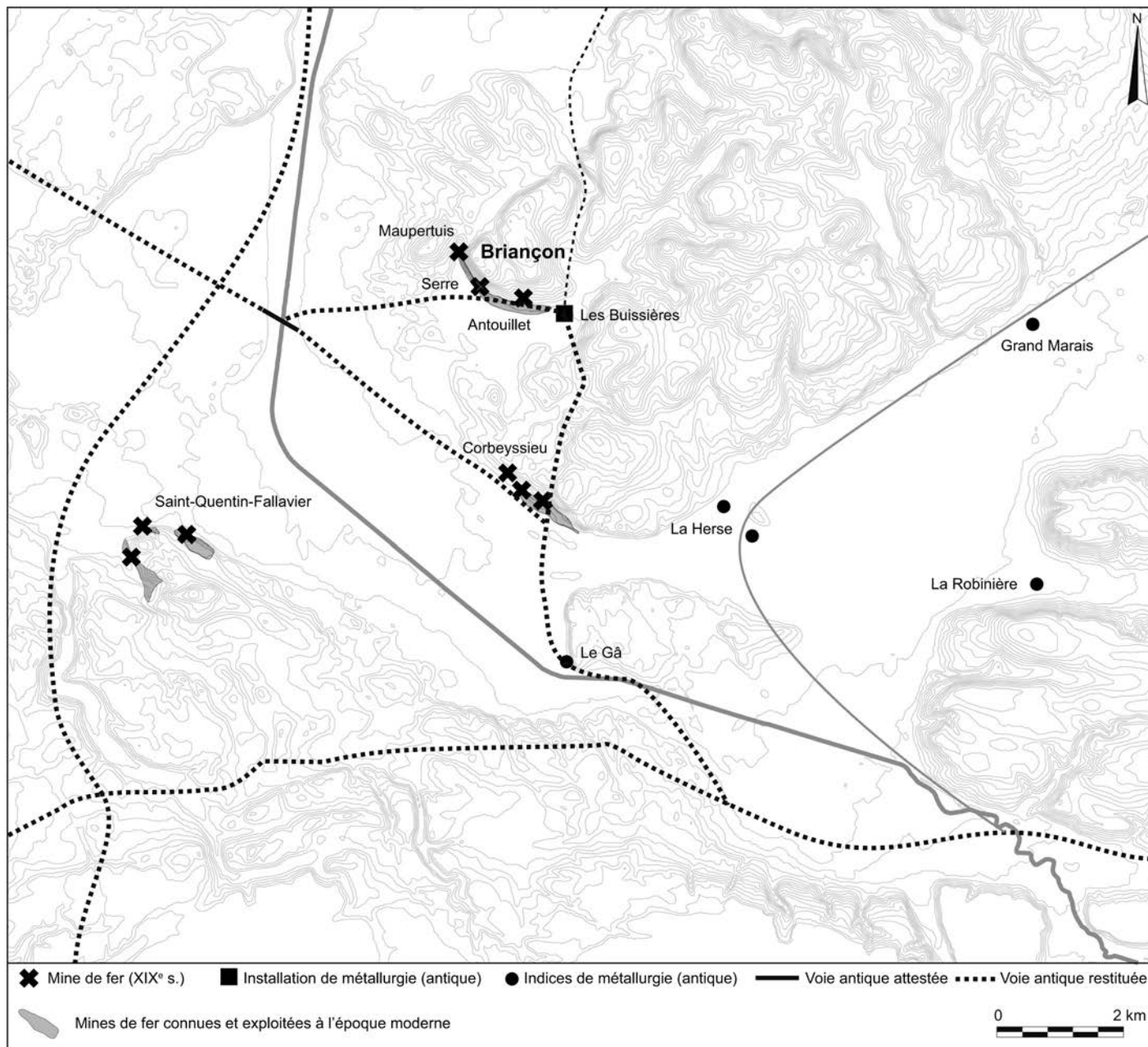


Fig. 7 – Carte de localisation des mines de fer modernes et des indices de métallurgie d'époque romaine recensés dans l'environnement proche du mont Briançon (DAO : J. Lassus et M. Poux, Université Lyon 2).

environnement proche ont été identifiés plusieurs gisements de fer exploités durant l'Antiquité (minières et amas de scories à Grésigny-Sainte-Reine, Venarey, Bussy-le-Grand), ainsi qu'une « source du Briançon » à Courcelles-lès-Montbard, qui compte parmi la vingtaine de toponymes de ce type recensés en France.

La déesse *Bergonia* est elle-même étroitement connectée aux monts du Vaucluse, qui hébergent à l'époque romaine un complexe sidérurgique majeur attesté par de nombreuses découvertes de puits de mine, ferriers et fourneaux d'époque antique ; on dénombre, sur les versants du massif et ses marges, pas moins de quatre toponymes dérivés en « Briançon »⁷. Le

lieu-dit « La Soulanne de Bergonna », dans la commune de Nyer, sur le versant nord du Canigou, s'inscrit en marge d'un secteur particulièrement riche en gisements ferreux exploités dès l'époque romaine (Domergue, Leroy 2000, p. 6-7 fig. 1, n^{os} 36-37). La seule zone pourvoyeuse en minerai de fer identifiée à l'échelle de toute l'Auvergne, sur la commune de Brassac-les-Mines (Puy-de-Dôme), est signalée par le toponyme « La Bergonne », unique lui aussi dans tout le Massif central⁸. Au sud des Alpes, le sanctuaire de *Bergimus* à Brescia marque précisément l'entrée du val Trompia, célèbre pour ses mines de

7. Points de découverte recensés par G. Pagès (2008), en particulier à Fontaine-de-Vaucluse et sur l'actuelle commune de Simiane-la-Rotonde (Alpes-de-Haute-Provence), où sont recensés de nombreux ferriers associés à des traces d'exploitation antique et médiévale (l'Aramelle, la Ferrière), limitrophe de la

commune de Viens dont provient l'inscription *ILN IV*, Apt, n^o 63 mentionnant *Bergonia* (Bérard 1997, p. 455-458 ; Beck 2009).

8. A. Caillaux (1875, p. 534) signale la présence de peroxydes de fer dans la plaine du Lembron et de gisements de fonte sur les hauteurs périphériques de Mauzun, Montaigut-le-Blanc et Saint-Pardoux.

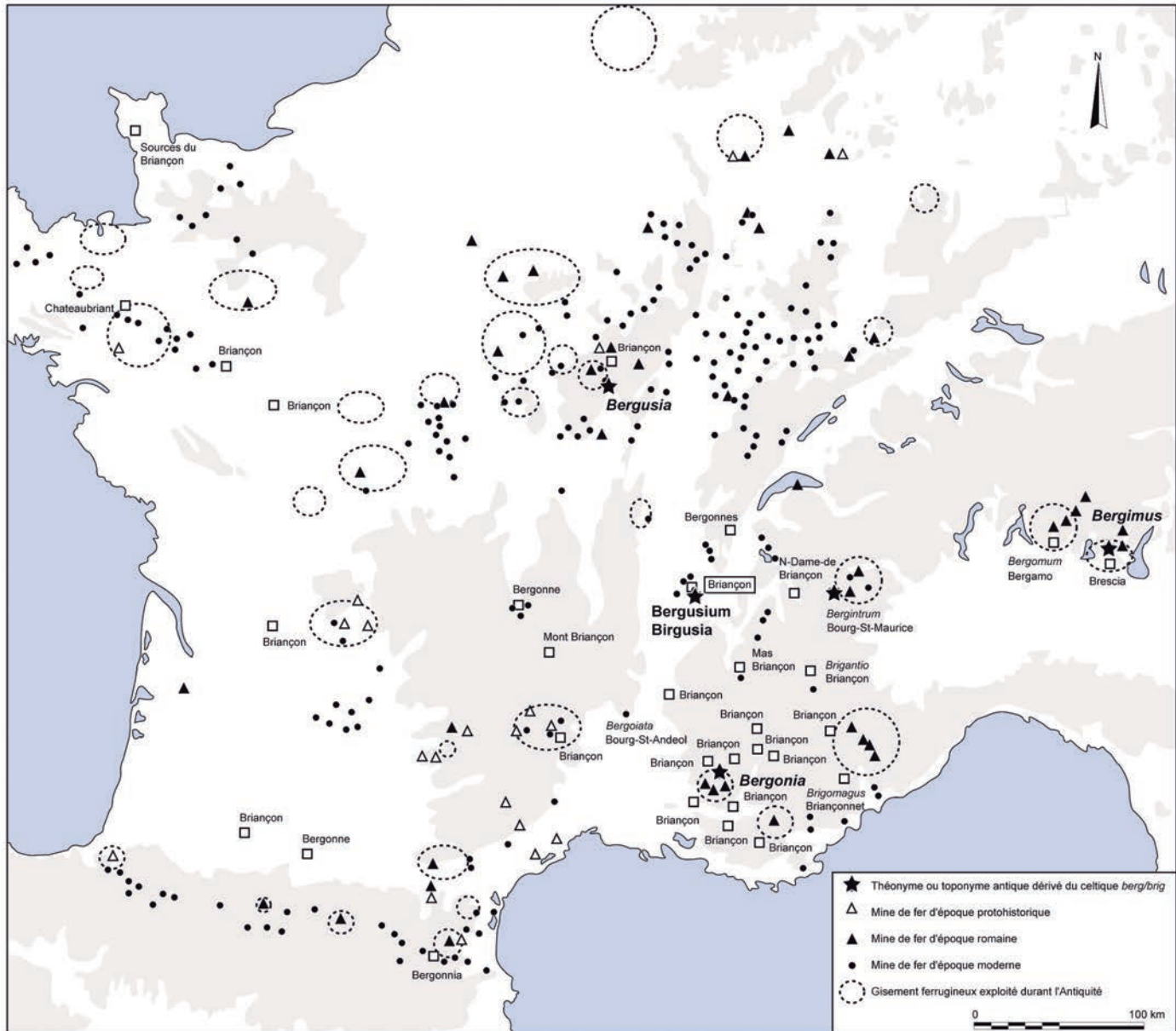


Fig. 8 – Carte de répartition des toponymes actuels dérivés de la racine berg-/brig-/birg-, des théonymes antiques correspondants, des principales zones d'extraction de minerai de fer d'époque romaine et des mines de fer d'époque moderne associées (DAO : M. Poux, Université Lyon 2).

fer antiques au même titre que le val de Scalve, qui débouche sur l'antique *Bergomum* (Bergame)⁹. Positionnée sur le même itinéraire que *Bergusium*, la station de *Bergintrum* (*Tabula Peutingeriana* II, 3 ; *Itinéraire d'Antonin* 345, 5 et 347, 8) est géographiquement liée aux mines de fer oligiste du roc d'Arbonne à Bourg-Saint-Maurice (Savoie).

La cartographie de cette série de théonymes (*Bergusia*, *Bergonia*, *Bergimius*) et toponymes anciens (*Bergusial*, *Bergusium*, *Bergomum*, *Bergintrum*, *Brigomagus*) fondés sur le radical *Berg-* montre qu'ils entretiennent une relation étroite avec l'existence locale de mines de fer ou d'une activité sidérurgique à grande échelle (fig. 7). Leur mise en relation avec un culte des « hauteurs divinisées » suffirait certes à

expliquer le fait qu'ils se concentrent dans les vallées alpines ou pyrénéennes. On objectera que dans les Trois Gaules le théonyme celtique *Bergusia* n'est attesté par l'épigraphie antique que dans l'Auxois, où les collines les plus élevées culminent à 500 m, son équivalent *Bergimius* ne se rencontrant, en Cisalpine, qu'au débouché des Alpes lombardes, connues comme un centre d'extraction sidérurgique majeur de l'Antiquité à l'époque moderne.

Le dérivé Briançon, formé sur le suffixe *-antio(ne)* ajouté au radical *Berg-*, ne semble pas déroger à la règle. Dans les Hautes-Alpes, le Briançonnais est connu pour ses ressources houillères et ses nombreuses mines de fer, de cuivre et d'argent (Châtel, Lestournelle 2014). Le Briançon et le ruisseau de Briançon, attestés près de Florac (Lozère), côtoient les mines de plomb argentifère de Bleymard et de Vialas (Domergue, Leroy 2004, p. 6-7 fig. 1, nos 26, 27 et 38). Le Briançon et son diminutif Briançonnet attestés dans les massifs du Mercantour et de

9. Menant 1987. Selon S. Solano (2012, p. 94), elles ont constitué dès l'âge du Fer la principale ressource du petit peuple alpin des *Trumplini*, conquis sous Auguste et mentionné sur le trophée de La Turbie.

l'Ubaye (Alpes-Maritimes et de-Haute-Provence), rapprochés de l'antique *Brigomagus*, surplombent plusieurs mines de fer exploitées dans l'Antiquité, qui ont donné naissance à d'autres toponymes de formation plus récente (col Ferrière, Cime du Fer ; Morin, Rosenthal 1999). Formé sur la même racine, Chateaubriant (Loire-Atlantique) est connu pour ses amas de scories, dont la constitution pourrait remonter à l'époque romaine¹⁰. Bien qu'il soit difficile d'opérer des rapprochements directs à une échelle aussi large, il apparaît que la répartition de ces toponymes recouvre en grande partie celle des gisements ferreux et des mines de fer antiques et modernes reconnus aussi bien en Gaule qu'en Cisalpine (fig. 8).

Or, le mont Briançon dont il est question ici présente, lui aussi, la particularité de renfermer des terres ferrugineuses qui ont été exploitées dès l'époque préindustrielle, comme en témoignent plusieurs actes de concession datés du tout début du XIX^e s. L'importance de ces ressources minières dépasse le cadre de la région. Au début du siècle suivant, le triangle compris entre les communes de Saint-Quentin-Fallavier, Panossas et Corbeyssieu est encore identifié comme l'épicentre de l'un des principaux gisements de fer oolithique à l'échelle de la région Rhône-Alpes (fig. 8)¹¹.

Issu de bancs du Toarcien totalisant plusieurs mètres d'épaisseur dans les couches calcaires du plateau de l'Isle-Crémieu, ce minerai d'une teneur en fer d'environ 30 % a été extrait dans le courant du XIX^e s. par au moins sept concessions minières concentrées sur quelques dizaines de kilomètres carrés. Deux d'entre elles sont localisées précisément au pied du Briançon, sur le versant nord de la vallée de la Ribaudière dans le périmètre des hameaux de Serre et d'Antouillet. Des mines de fer situées au lieu-dit Maupertuis ont été exploitées jusqu'à la fin du XIX^e s. D'autres sont associées à la maison forte d'Antouillet, où des monnaies romaines et des épandages de *tegulae* sont signalés (Bertrand et al. 2011, p. 268). Enfin, les prospections menées par N. Bernigaud dans les marais environnants ont révélé de nombreux indices de travail du fer à l'époque antique : des scories sont présentes à Saint-Hilaire-de-Brens, Saint-Savin, Saint-Marcel-Bel-Accueil et dans les premiers niveaux de la *villa* du Gâ à l'Isle-d'Abeau, associées sur ce dernier site à des fragments de parois de four qui pourraient provenir de bas fourneaux¹², auxquels il faut ajouter les ateliers de forge récemment découverts sur le site des Buisnières à Panossas à moins de 500 m de la mine d'Antouillet, qui nous ramènent une fois encore au pied même du Briançon.

Une exploitation sidérurgique des piémonts méridionaux de l'Isle-Crémieu dès l'Antiquité, voire dès l'âge du Fer, est envisageable même si elle n'a jamais été démontrée par des découvertes archéologiques explicites (galeries de mines, haldes). Les nombreux résidus ferreux et les parois de four

recueillis au lieu-dit la Herse, à Saint-Marcel-Bel-Accueil, dans une zone de marais impropre à toute occupation pérenne, plaident pour l'existence d'une activité de réduction sur place. Les grandes installations de forge localisées en contrebas du Briançon, sur le site des Buisnières à Panossas dont il sera question plus loin, constituent un autre indice de transformation des minerais extraits à proximité. En dépit de leur teneur en fer relativement faible, comparée à celle des gisements recensés dans le Massif central ou dans le Jura, ils ont pu constituer une source d'approvisionnement secondaire, voire même primaire, dans une région stratégique contrôlée par deux colonies mais moins bien pourvue en termes de ressources métallurgiques. Cette condition n'est, au reste, nullement indispensable pour envisager l'association de ces monts ferrugineux à un culte local de la figure tutélaire de *Bergusia*, indépendante de son parèdre forgeron *Ucuetis*.

À LA CROISÉE DES VOIES D'ITALIE

Il apparaît, au vu des éléments qui précèdent, que l'étymologie du mont Briançon, sa configuration topographique et sa richesse minière entretiennent un lien plus plausible avec les toponymes *Bergusium/Birgusia* mentionnés sur les *Itinéraires* et la déesse éponyme d'Alésia qu'avec la marécageuse *Burgundium* des chartes médiévales.

Que ce toponyme ait désigné la station proprement dite, en tant qu'ensemble de bâtiments voués à cette fonction, une agglomération ou un secteur géographique aux contours plus vastes, se pose dans les trois cas le problème de sa localisation par rapport au réseau routier. À une échelle relativement large, on peut observer d'emblée que ce secteur s'inscrit à la croisée de deux, voire de trois itinéraires majeurs qui le relie aussi bien à la colonie de Vienne qu'à celle de *Lugdunum* (fig. 1). À l'époque romaine, le secteur du coude de la Bourbre et des marais de Bourgoin est en effet traversé par plusieurs tracés de voies reconnus sur la base des *Itinéraires* antiques, d'opérations de fouille et de diagnostic, de toponymes ou, encore, de prospections aériennes ou pédestres (fig. 9).

Par excès de simplification, seul l'itinéraire principal décrit dans la *Tabula Peutingeriana* a été pris en compte dans la récente édition de la *CAG Isère* qui couvre ce secteur (Bertrand et al. 2011, p. 51). Les études antérieures consacrées au réseau viaire de l'est viennois et lyonnais¹³ ont pourtant montré depuis longtemps qu'il est constitué d'au moins trois axes convergents et pas des moindres, puisque deux d'entre eux sont constitutifs de la grande « voie d'Italie » permettant de rallier Rome par les cols alpins.

Le plus connu de ces itinéraires correspond à la voie impériale Vienne-Milan, documentée à la fois sur la *Tabula Peutingeriana* et l'*Itinéraire d'Antonin*, qui relie dans ce secteur la *Colonia Vi(g)enna* aux stations de *Bergusium* et d'*Augustum*. Son tracé est bien jalonné, au sud-ouest de Panossas, par une série de toponymes relatifs à la voie – Pavy,

10. Comme en témoignent plusieurs monnaies romaines trouvées dans certaines galeries de la mine de fer de Rougé, à 10 km au nord-ouest de Chateaubriant (Davy 1913, p. 425).

11. S. Elmi, C. Mangold et N. Mongereau. Notice explicative de la feuille Bourgoin-Jallieu au 1/50 000. Orléans : BRGM, 1986 ; voir par exemple Mazenot 1936.

12. Bernigaud 2009. La possibilité, envisagée par l'auteur à la suite de J. Chauffin, qu'une exploitation du fer ait été présente dans les marais sous la forme de petites concrétions de limonite, apparaît anecdotique compte tenu de la disponibilité du minerai affleurant sur les flancs de l'Isle-Crémieu.

13. J. Saunier (1975) et travail de recensement des données disponibles, effectué par J. Jandin à l'échelle de la région Rhône-Alpes dans le cadre d'un mémoire de master 2 soutenu en 2013 à l'université Lumière Lyon-II, complétés d'autres études en cours focalisées sur ce secteur précis de la Bourbre (J. Lassus, Th. Pizot, en cours).

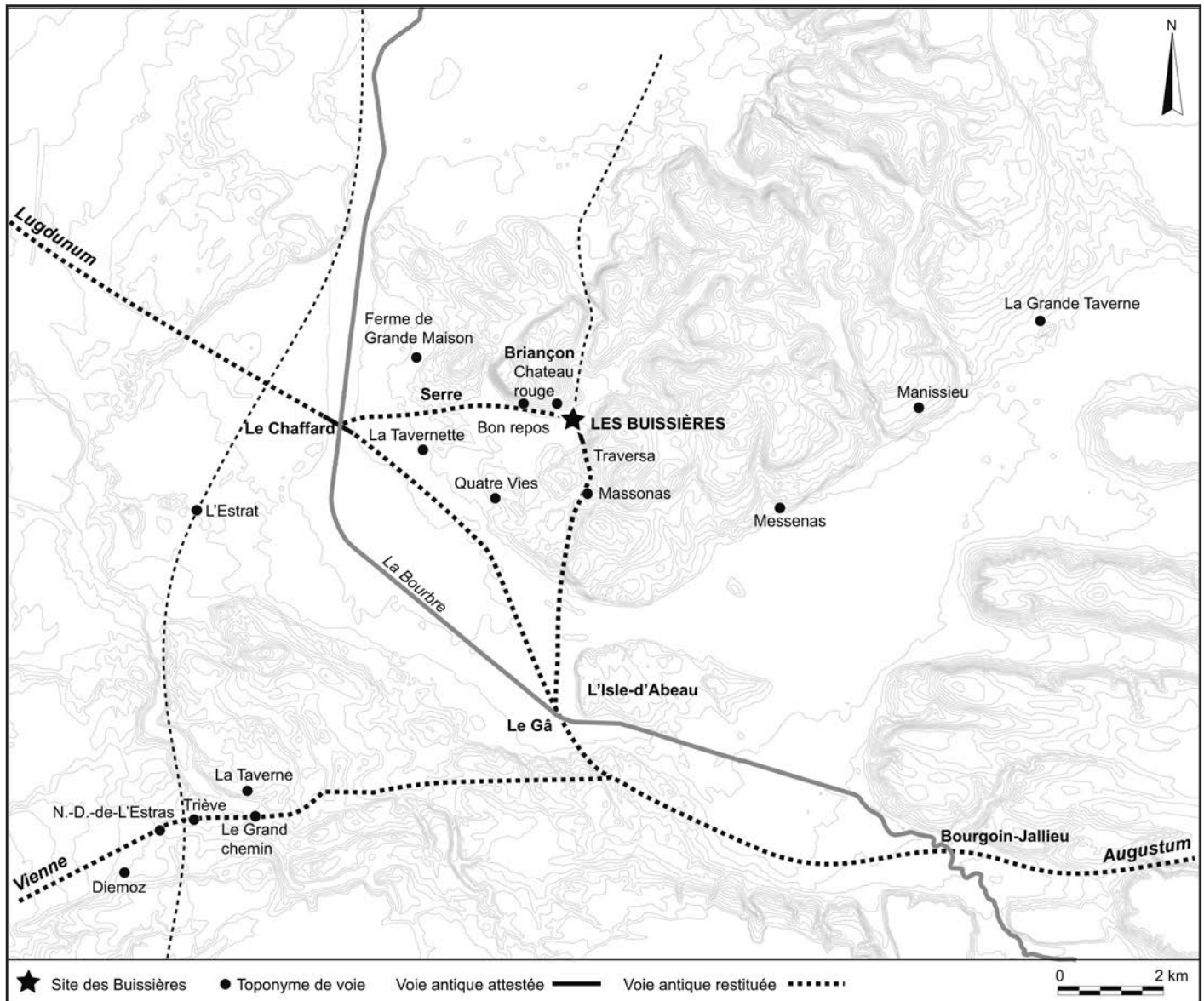


Fig. 9 – Principales voies romaines et toponymes de voie d'origine probablement antique attestés dans le secteur du mont Briançon et à l'entrée des marais de Bourgoin (DAO : J. Lassus et M. Poux, Université Lyon 2).

Triève-Gilet, Notre-Dame-de-l'Estras, Saint-Alban-de-Strata, respectivement dérivés de *pavimentum*, *trivium* et (*via publica*) *strata* (Gendron 2006) – ou à ses bornes milliaires – Septème (*Ad septimum lapidem*, septième mille), Oytier (*Ad Octavum lapidem*, huitième mille) Diemoz (*Ad duodecimum lapidem*, douzième mille) – ainsi que par quelques tronçons de voie empierrée observés de façon discontinue à Bonnefamille, à Roche-Vaugelas ou à Four-Plateau de Quincias (Saunier 1975, p. 3-7 et 42).

D'importance comparable, le *compendium* ou « voie d'Italie » reliant *Lugdunum* à l'itinéraire précédent, en évitant le passage par Vienne, se trouve rarement illustré sur les cartes du réseau viaire antique. L'hypothèse d'un itinéraire passant par Genève, entravé par les gorges encaissées du Rhône et les plaines marécageuses de l'Ain, est abandonnée depuis longtemps par les historiens qui ont longtemps considéré, par défaut, que la voie de Lyon vers l'Italie a obligatoirement transité par Vienne. Cette alternative est pourtant difficilement compatible

avec la rivalité qui oppose les deux colonies au début du Haut-Empire et la nécessité, pour le transport de marchandises et de voyageurs comme pour l'acheminement de la poste impériale, d'éviter au maximum les détours et les encombrements urbains. Comme le rappelle B. Helly (2015, p. 289), il serait surprenant que cette voie n'ait pas emprunté un trajet plus direct reliant *Lugdunum* à la vallée de Bourgoin. Viabilisée dès l'âge du Fer et pratiquement exempte de reliefs, la plaine du Velin se prêtait bien à l'aménagement d'une voie rectiligne permettant de rallier les stations de *Bergusium* et d'*Augustum*. L'existence de ce *compendium* n'est certes attestée par aucun texte – pas plus, au reste, que les itinéraires viennois ou rhodanien précédemment évoqués. Elle peut néanmoins être déduite de l'analyse des cartes et toponymes anciens¹⁴.

14. Les informations suivantes sont en partie empruntées à un travail de reprise des archives réalisé par Th. Pizot dans le cadre d'un mémoire de master 1 soutenu en 2014 à l'université Lumière Lyon 2.

Dans l'est de l'agglomération lyonnaise, sur la rive gauche du Rhône, cet itinéraire est décrit au XIII^e s. comme « *iter publicum* » et explicitement qualifié de « *caminus qui tendit Romam* » (Germain 1936, p. 127 et 139). Son existence dans l'Antiquité est bien attestée par l'archéologie, en particulier par la cartographie des espaces funéraires qui jalonnent son tracé (Blaizot *et al.* 2010, p. 21 *sqq.*) Son point de départ est identifié dans le 7^e arrondissement de Lyon au niveau des rues de l'Université et Salomon-Reinach, où il se confond avec l'amorce du *compendium* décrit par l'*Itinéraire d'Antonin* reliant Lyon à Vienne par la rive gauche du Rhône. À hauteur de la place Grillet, la voie se scinde en deux tracés dont le plus septentrional vient se greffer sur l'actuelle grande rue de la Guillotière et oblique en direction de l'est, vers Bron et vers la plaine du Velin¹⁵. Son prolongement oriental est traditionnellement localisé sous le tracé très rectiligne des départementales actuelles D306 et D1006, entre Saint-Priest et Saint-Laurent-de-Mure.

Le tracé de cette voie, reliant Lyon à Bourgoin-Jallieu par les communes de Bron, de Saint-Laurent-de-Mure et de la Verpillière, est reporté dès 1556 sur la carte de Savoie de Gilles Boileau de Bouillon (Reverdy, Georges 1986, p. 11-29). Il a sans doute été repris par la route départementale D306, avec un léger décalage dont témoigne une longue trace rectiligne bien visible sur les clichés satellites, qui longe le bord sud de la chaussée à quelques mètres de distance. Elle correspond à une série de parcelles longilignes, visibles sur la section B du cadastre napoléonien de Grenay et sur la section D de celui de Bron, qui ne peuvent guère correspondre, au vu de leur étroitesse, qu'à un itinéraire plus ancien. Cette hypothèse vient d'être confortée par la découverte d'un tronçon de voie romaine d'au moins 10 m de large sur le site de Genas, ZAC des Grandes Terres au bord de la D306, qui présente exactement la même orientation¹⁶ et correspond probablement au tronçon de voie repéré auparavant sous « la Vie des Pierres », au hameau de Saint-Romain (Faure-Brac 2006, p. 388-389).

Le terme de *compendium*, utilisé pour désigner l'itinéraire bis reliant Vienne et Lyon par la rive gauche du Rhône, est en l'occurrence impropre puisqu'il ne désigne pas un raccourci, mais bien l'itinéraire principal reliant *Lugdunum* aux cols alpins et à la péninsule italique. Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'importance stratégique qu'il a pu revêtir pour la capitale des Gaules dans ses relations bilatérales avec Rome et l'acheminement de troupes, de courriers ou de marchandises. Si la jonction avec la voie Vienne-Milan n'a pu se faire qu'au niveau du Briançon et du coude de la Bourbre, le lieu précis de cet embranchement reste à déterminer.

Le dernier itinéraire qui doit être pris en compte dans ce secteur correspond à la voie reliant Lyon à l'agglomération de

Grenoble/*Cularo*. Il ne figure pas non plus sur la *CAG Isère*, sans doute parce que son existence est moins bien assurée que celle des deux précédents. Elle est postulée par J. Saunier (1975), qui restitue une voie transversale reliant Saint-Georges-d'Espéranthes à Heyrieux sur la seule base des vestiges romains repérés sur les communes de Diémoz, Notre-Dame-de-l'Estrat, Heyrieux ou sur le plateau de Beausoleil, déjà affectés à la voie Vienne-Bourgoin. Entre Notre-Dame-de-l'Estrat (*via strata*), qui désigne peut-être un ancien sanctuaire de route, et Triève (*trivium*), qui traduit l'existence d'un embranchement routier à ce niveau, un tronçon de voie d'axe nord-sud est bien visible sur les photos satellites, et se dirige vers le nord en direction de la vallée du Bivet. Il correspond peut-être à la voie romaine signalée à Bonnefamille, au lieu-dit « la Taverne » (Michel 1987, p. 80). Plus au nord, le passage de cette voie est signalé par le lieu-dit l'Estrat à Saint-Quentin-Fallavier, et un tracé d'itinéraire ancien d'orientation nord-sud, bien visible sur les clichés aériens à hauteur de la commune de Chamagnieu (archives A. Bliez, *SAB*). Si l'on admet avec J. Saunier que son tracé a été repris par celui de l'actuelle D518, il devait se greffer, au nord, sur le *compendium* Lyon-Bourgoin et se prolonger au nord jusqu'au point de franchissement du Rhône à Pont-de-Cheruy, suivant un itinéraire dit « *Via de Saint-Claude* », tracé sur la *CAG Isère*, mais non mentionné dans le texte ni illustré sur la carte.

À une échelle plus restreinte, d'autres tracés de voies secondaires peuvent être identifiés au niveau des vallons qui relient directement les deux branches perpendiculaires du cours de la Bourbre, au pied du mont Briançon :

Le premier est bien attesté archéologiquement puisqu'il a été observé par J. Chauffin au niveau du hameau du Chaffard, à Satolas et à Bonce, où a été mis au jour en 1870 « un tronçon de voie romaine délaissé » avec un gué permettant de franchir la Bourbre (Bertrand *et al.* 2011, p. 269, 334). L'existence de ce gué, matérialisé par de gros blocs de choin taillé reposant sur quatre pieux de chêne et prolongé par deux lignes de pieux parallèles et perpendiculaires au lit de la rivière, est confirmée par R. Charmillon à la fin des années 1950. Sa datation est assurée par la découverte de vestiges de maçonnerie avec mortier de tuileau, de *tegulae/imbrices* et d'un as coulé de la République (trémis au dauphin et au foudre, émis au III^e s. av. J.-C. ; Chauffard 1959, p. 521 *sqq.*) Signalée à l'est du Chaffard par deux lignes colorées parallèles (fig. 10a), prolongées par un alignement de limites parcellaires qui se perçoit encore très bien sur les clichés aériens (fig. 10b), cette voie aboutit au hameau de Serre où une « stèle portant des inscriptions », signalée par J. Chauffin en 1960, malheureusement perdue depuis, est identifiée à une borne milliaire placée sur cet itinéraire¹⁷. La voie se poursuit à l'est dans le parcellaire le long des contreforts du mont Briançon jusqu'à la maison forte d'Antouillet, voire jusqu'à Veyssillieu, où un établissement rural de type *villa* est attesté à environ 1,2 km plus à l'est¹⁸.

17. Bertrand *et al.* 2011, p. 270. Selon les témoignages recueillis auprès de certains habitants du village de Chozeau et de Panossas, cette pierre serait encore visible aux environs du site des Buisnières mais n'a pas encore été localisée.

18. Bertrand *et al.* 2011, p. 349 : *tegulae*, placages de marbre moulurés, tuyau de plomb estampillé.

15. La mention d'une « voie dallée » située sous le cours Gambetta permet également d'envisager un tracé en ligne droite situé plus au nord, au niveau de l'actuel pont de la Guillotière. En revanche, l'hypothèse de tracé restitué sur la carte du réseau routier illustrant la *CAG Isère* (Bertrand *et al.* 2011, fig. 6), qui longe la rive gauche du Rhône pour le faire passer opportunément par la *villa* de Saint-Romain-de-Jalionas, bénéficie de maigres arguments topographiques ou archéologiques. C'est probablement la raison pour laquelle elle n'est pas prise en compte dans le texte, qui ne la mentionne qu'en tant que « voie secondaire » permettant de desservir Morestel et Crémieu (*ibid.*, p. 51).

16. Fouille J. Grasso (Archeodunum, 2011), que nous remercions pour la transmission de ce rapport inédit.



Fig. 10 – Anomalies végétales (en haut) et alignements parcellaires (en bas) attestant l'existence d'une probable voie antique conduisant du gué du Chaffard au hameau de Serre (cliché aérien : A. Bliez ; photo satellite : Google Maps).

Une voie transversale semble avoir relié la commune de Chozeau au nord du Briançon, où sont attestés un lieu-dit chemin de l'Étrat, une épitaphe (*CIL* XII, 2366, Bertrand *et al.* 2011, p. 184-185), ainsi que plusieurs sites à épandages de *tegulae* et/ou céramique, à Saint-Marcel-Bel-Accueil au sud, où plusieurs entités d'époque romaine sont également signalées (*tegulae*, céramiques). Installée dans le vallon de Panossas, elle a pu passer à proximité du site des Buisières en suivant un parcours sensiblement identique à celui de la départementale D18 – qui n'existe pas sur les cartes d'état-major de la fin du XIX^e s. et semble avoir été créée au début du XX^e s. Cet itinéraire est très ancien puisqu'il correspond au seul itinéraire figurant sur la carte de Cassini, reliant Bourgoin à Crémieu via les vallons de Panossas et de Traversa (fig. 11).

Ces deux tracés longent les piémonts du Briançon et portent à cinq le nombre de voies romaines présentes dans ce secteur. S'ils tendent à conforter la localisation dans ce secteur de la station routière de *Bergusia/Bergusium*, il reste à déterminer s'ils se rattachent au réseau viarie principal ou correspondent à des diverticules permettant de relier plus directement ses différents axes, en se frayant un passage dans le paysage accidenté des contreforts de l'Isle-Crémieu et des marais de la Bourbre.

Le trajet emprunté par le *compendium* ou « voie d'Italie » à l'est de la commune actuelle de Saint-Laurent-de-Mure n'a



Fig. 11 – Extrait de la carte de Cassini indiquant le tracé d'une ancienne route traversant le vallon de Panossas, reprise probable d'un itinéraire antique.

pas été restitué avec précision. On admet qu'il se connectait à la voie Vienne-Milan au niveau du coude de la Bourbre, obliquant vers le sud-est à l'instar de l'actuelle départementale D1006 pour venir se greffer sur son tracé au niveau de Saint-Quentin-Fallavier/la Verpillière, contournant le cours d'eau par sa rive gauche. Hormis deux toponymes évocateurs repérés sur ces deux communes (les Quatre routes, l'Étrat), cette hypothèse de tracé ne bénéficie d'aucun indice archéologique et procède uniquement d'un raisonnement d'ordre topographique. La volonté de contourner les piémonts du Briançon, qui a déterminé l'inflexion du tracé de la route départementale, est transposée de manière régressive au réseau viarie antique. Or, il est notoire que ce critère a rarement déterminé l'aménagement des voies romaines : les études existantes montrent que ce dernier privilégie, *a contrario* et dans la mesure du possible, les flancs de vallon et les contreforts montagneux à l'abri des crues.

La topographie à peine plus accidentée des piémonts du Briançon ménageait un passage à pied sec permettant d'éviter les secteurs inondables et marécageux des marais de la Bourbre, probablement impraticables avant leur assèchement réalisé entre la fin du XVII^e s. et le début du XIX^e s. Si l'on admet que le tracé rectiligne des routes départementales actuelles D306/D1006 a été préfiguré par celui de la voie d'Italie, il est possible que son inflexion au niveau de la commune de Grenay soit postérieure à des travaux de viabilisation. Le fait qu'elle soit déjà documentée sur la carte de Cassini ne s'oppose pas à cette hypothèse, puisque ces travaux semblent avoir débuté sous le règne de Louis XIV¹⁹.

On peut donc supposer que la voie antique qui a précédé ces aménagements routiers et hydrauliques d'époque moderne se poursuivait à l'origine en droite ligne jusqu'au pied du Briançon, où elle peut être corrélée au premier tracé viarie restitué par J. Chauffin. En prolongeant l'axe du *compendium* pérennisé par le tracé de la départementale D1006 avant son inflexion, on aboutit, en effet, directement au gué du Chaffard qui représente, sur les cartes anciennes (Cassini, cadastre napoléonien, carte

19. Bernigaud 2009, p. 18. Un premier projet d'assèchement des grands marais de Bourgoin-la Verpillière, entrepris sur ordre royal par le Maréchal de Turenne mais interrompu en 1668 en raison de l'hostilité des populations riveraines, a été repris en main par Napoléon et achevé en 1820 sous le règne de Louis XVIII.

d'état-major), le principal point de franchissement à sec de la Bourbre (fig. 9). Son aménagement à l'aide de blocs de choïn sur pieux de chêne, observé par J. Chauffin, témoigne de son utilisation à l'époque romaine. Un passage de la voie au nord de son cours a l'avantage de privilégier un trajet en surplomb des marais sans pour autant rencontrer d'obstacle majeur, les basses terrasses du Briançon offrant un terrain relativement plan dont l'altitude oscille entre 200 et 220 m NGF. Cette hypothèse de tracé peut s'appuyer sur plusieurs indices toponymiques, concentrés sur les communes de Satolas (Vie-de-Pierre, les Quatre-Routes), Frontonas (les Quatre-Vies, Tavernette, la Grande-Maison), de Panossas (le Traversa, Château-Rouge, Bon-Repos) et de Saint-Marcel (Bel-Accueil, Massonas, Maison-Noire, Ferme-de-la-Cabale) et considérés comme de possibles marqueurs de voie antique par S. Gendron (2006, p. 23, 44, 109 et *passim*). Fossilisée par un alignement discontinu de limites de parcelles et encore visible sur les clichés aériens sous la forme de tronçons discontinus formant des anomalies végétales à la surface des champs cultivés (fig. 10), cette voie est jalonnée par un semis très dense de sites d'époque romaine repérés en prospection pédestre par G. Gaucher (2002) et N. Bernigaud (2012), qui dessinent un alignement parallèle au cours de la Bourbre (fig. 4).

Dans le détail, deux itinéraires semblent se dégager au vu des données actuellement disponibles. Le premier reliait directement le gué du Chaffard à l'Isle-d'Abeau et Bourgoin en traversant d'est en ouest la commune de Frontonas, où le toponyme de Quatre-Vies (*quadruvium*) signale peut-être son embranchement avec l'axe nord-sud attesté sur la rive gauche de la Bourbre à Bonnefamille. Le second itinéraire correspond au tracé restitué par J. Chauffin au pied du Briançon, entre les hameaux du Chaffard, de Serre et d'Antouillet. Le fait qu'il soit désigné, sur le cadastre napoléonien, comme « Chemin de la Verpilière à Serre », établit sa connexion avec la voie de Lyon. À hauteur du site des Buisnières, il bifurque vers le sud-est en direction de Saint-Marcel-Bel-Accueil en passant par le vallon du Traversa. L'examen des cartes anciennes laisse à penser, sans que l'on en ait la preuve, que ces deux itinéraires rejoignaient la voie Vienne-Milan en aval de Bourgoin et au sud de l'Isle-d'Abeau, peut-être à hauteur du site du Gâ, implanté lui aussi à l'emplacement d'un gué sur la Bourbre et interprété par J. Chauffin (1958, 1959, 1960) comme une station routière (Allais, Chauffin 1980 ; Bertrand et al. 2011, p. 238 *sqq.*).

Situé au croisement de ces différents axes, à moins de 3 km de la voie de Vienne, le secteur du Briançon correspond à un important nœud routier, autant susceptible de figurer sur les *Itinéraires* que le site de Bourgoin, qui n'est traversé que par une seule voie. On objectera, avec raison, que la *statio* est placée par la *Tabula Peutingeriana* sur le trajet Vienne-Milan et non sur l'itinéraire Lyon-Bourgoin, qui n'y figure pas. Au terme de sa synthèse consacrée à l'itinéraire Vienne-Milan, J. Saunier (1975) conclut pourtant que le premier itinéraire a subi très tôt la concurrence du second. Pour F. Bertrand (2001) et N. Bernigaud, ce dernier ne serait venu se greffer à la grande voie augustéenne de Vienne vers l'Italie qu'à partir du milieu du 1^{er} s. apr. J.-C. Cette hypothèse, dénuée de tout fondement archéologique ou historique mais censée justifier le développement tardif du site de Bourgoin/*Bergusium*, qui n'aurait pas pu atteindre son plein épanouissement avant la construction de cette seconde

route, suggère implicitement que le développement de la *statio* dépendait davantage du *compendium* que de l'itinéraire viennois. Elle conforterait l'hypothèse, souvent avancée, selon laquelle la *Tabula Peutingeriana* documente un état précoce du réseau routier, contemporain de sa mise en place à l'époque augustéenne et, donc, potentiellement antérieur à l'aménagement du *compendium*. Il faut aussi compter avec le passage de la voie Grenoble-Lyon, d'axe nord-sud, qui établit un trait d'union entre ces deux itinéraires majeurs. En l'empruntant au nord à partir de Diemoz et Notre-Dame-de-l'Estrat au lieu-dit Triève-Gillet, elle permet de rallier le gué du Chaffard et le tracé hypothétique de la voie de Lyon.

Cette hypothèse de localisation de la station au niveau du coude de la Bourbre n'est pas contredite, mais confortée par les indications de distance données par les *Itinéraires* (fig. 12). La distance *Vigenna-Bergusium* donnée par la *Tabula Peutingeriana* est de XXI milles, soit 31,5 km, l'*Itinéraire d'Antonin* indiquant un chiffre encore plus réduit de XX milles, soit 29,5 km. Or, le même trajet, calculé par relevé curvimétrique à l'aide des outils de mesure IGN, n'est pas inférieur à 37 km – contre 38 km par les routes actuelles et 32,5 km pour un trajet direct à vol d'oiseau, impraticable compte tenu des contraintes topographiques²⁰. Cette différence notable avait déjà été relevée par P. Dufournet, qui y voyait le résultat d'erreurs de calcul²¹. Le fait que les deux itinéraires indiquent la même distance à un mille près s'oppose pourtant à cette explication, sauf à supposer qu'ils s'appuient sur une même source erronée.

Cette différence de six kilomètres (soit 16 % du trajet total) excède largement la marge d'erreur de quelques centaines de mètres induite par les méthodes d'arpentage à la *pertica*, de l'ordre d'un pas pour mille²². Elle est en tout cas trop importante pour que l'on puisse affirmer que la distance de XX-XXI milles indiquée sur les *Itinéraires* « correspond approximativement aux calculs faits à partir du tracé décrit » (Bertrand et al. 2011, p. 51). La localisation de la station de *Bergusium* à Bourgoin, hormis le fait qu'elle défie les règles toponymiques, ne peut donc se faire qu'en contradiction avec les seules sources antiques qui en mentionnent l'existence. Les indications données concordent, en revanche, si on la situe plus à l'ouest dans le secteur du coude de la Bourbre et du Briançon, distant de 29 km à 32 km de Vienne par le même itinéraire. Il va de soi que cette fourchette ne peut être précisée, sans passer par l'identification d'un site d'étape bien caractérisé sur le plan archéologique.

20. Le trajet emprunté par l'actuelle D75 dans le large vallon qui relie Pont-Evêque à Villefontaine est reconnu depuis longtemps comme le seul possible. Il est jalonné par les toponymes milliaires de Septème, Oytier et Diemoz, entre lesquels les mesures de distance ont été mesurées à vol d'oiseau, tronçon par tronçon. Même si l'on fait commencer l'itinéraire à partir de l'enceinte de Vienne, le gain n'est que de 400 m.

21. Dufournet 1965, p. 48-49 : « En réalité, par cette voie, la distance est très exactement de XXV et non de XXI, ce dernier nombre venant peut-être d'une mauvaise transcription de XXV ligaturé. »

22. Comme l'indique ce passage bien connu de Iulius Nypsius, qui fait corriger à son apprenti géomètre un décalage de 20 pouces à 2400 pieds de distance, soit 50 cm pour 710 m (*semper uideo quod praecedes XX* : La. 289, 1-2/Bo. 49, 61-63; La. 16-17/Bo. 50, 75-76).

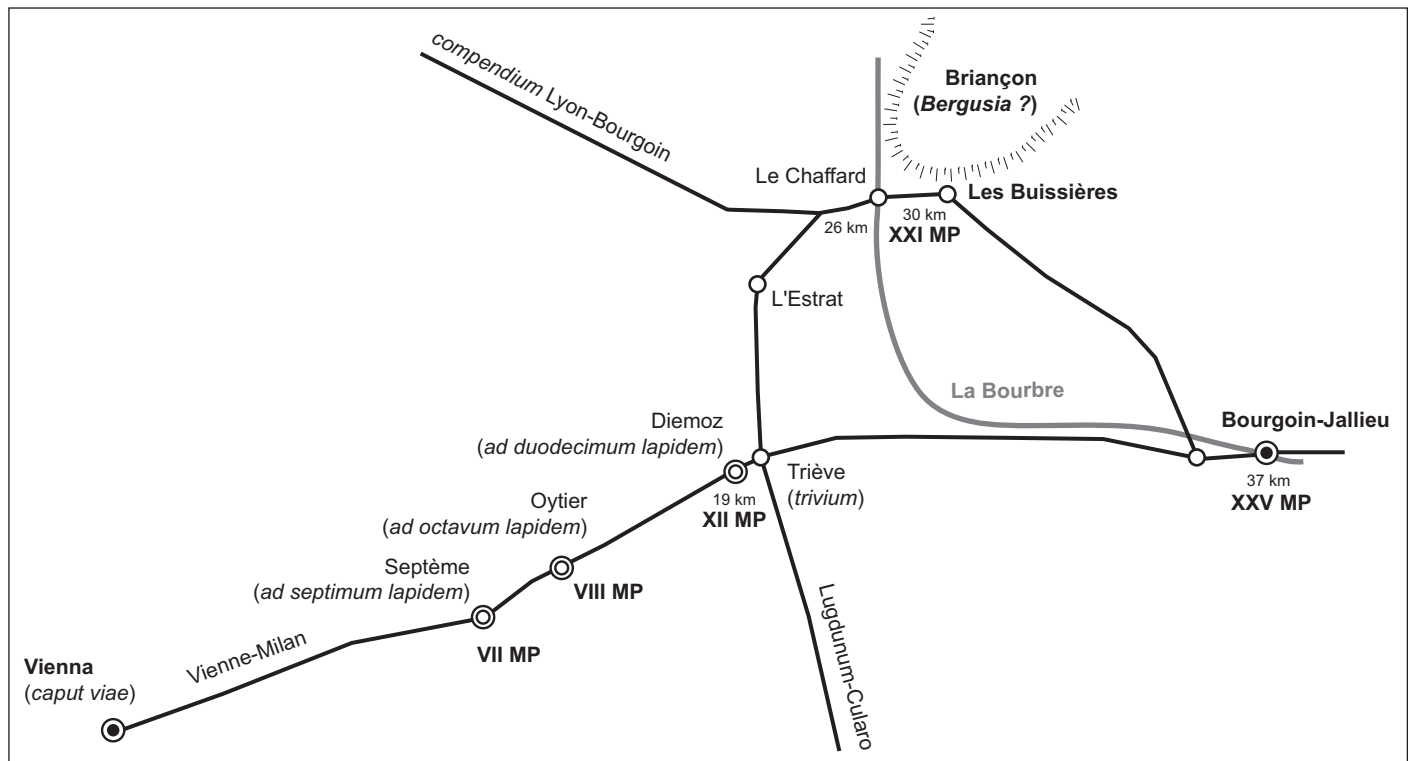


Fig. 12 – Report des distances en milles indiquées sur la Table de Peutinger et des distances réelles en kilomètres, calculées à l'aide des outils cartographiques (DAO : M. Poux, Université Lyon 2 ; outils cartographiques : IGN).

DE LA TOPONYMIE À L'ARCHÉOLOGIE

S. Crogiez-Pétrequin (1990a, p. 431) conclut son article consacré aux stations routières de Calabre en notant « qu'en ce qui concerne les bâtiments du *cursus publicus*, on ne peut assurer une localisation à partir des seules attestations topographiques, toponymiques ou cartographiques. » Au vu des approximations et des ambiguïtés révélées par la confrontation des *Itinéraires*, l'exemple de *Bergusium* est loin de lui donner tort.

Dans le détail, l'analyse critique des réseaux viaires de Calabre permet à l'auteur de tirer plusieurs enseignements d'ordre méthodologique. Le premier met en évidence le manque de fiabilité des indications de distance et de topographie proposées par les *Itinéraires*. Compte tenu des erreurs fréquentes de graphie ou de retranscription, ces indications ne constituent en aucun cas un argument décisif en faveur ou en défaveur de tel ou tel candidat à la localisation d'une station routière. Le deuxième enseignement porte sur la nature même des toponymes indiqués. Dans un nombre limité de cas, ils ne correspondent pas à un site d'habitat précisément localisable, mais à un simple lieu-dit retenu pour sa situation remarquable dans le paysage et sa fonction de « géosymbole ». C'est par exemple le cas de *Leucopetra*, dont la localisation entre Punta di Pellaro et Capo dell'Armi pose problème : l'impossibilité d'implanter une agglomération ou un relais dignes de ce nom sur une côte aussi escarpée amène l'auteur à se demander « si la Table ne donne pas ici qu'une simple indication géographique, sans faire référence à une station ». Dans cette hypothèse, un site d'étape mentionné sur l'*Itinéraire* est susceptible de s'étaler sur plusieurs kilomètres le long de la voie et à la périphérie du marqueur paysager qui lui confère son nom. Une dernière

difficulté réside dans le fait « que les édifices aménagés à l'intention du service postal ont souvent réutilisé des bâtiments préexistants de nature diverse », qui rend parfois impossible la distinction de leurs fonctions successives du point de vue topographique et architectural.

En l'absence de documents épigraphiques, seule l'archéologie de terrain permet de trancher entre différents sites potentiels, qui sont particulièrement nombreux dans le secteur. En effet, les abords du mont Briançon et les marais de Bourgoin ont largement bénéficié des campagnes de prospections systématiques et extensives menées par N. Bernigaud et G. Gaucher dans le cadre du PCR de J.-F. Berger. Elles ont révélé un semis d'entités archéologiques attribuables à l'époque romaine (présence de tuiles et/ou de sigillées) qui se succèdent à moins d'un kilomètre de distance. Elles forment un maillage homogène, au sein duquel il est difficile de reconnaître des alignements susceptibles de correspondre à un itinéraire précis et, *a fortiori*, d'identifier d'éventuelles stations jalonnant son tracé. D'un point de vue méthodologique, la densité des occurrences illustre bien les dangers qu'il y aurait, dans une région moins bien documentée, à tirer argument de la découverte de vestiges et/ou de mobiliers romains pour y localiser une station routière.

Dans ce secteur comme sur l'ensemble du territoire national, ces entités correspondent en première ligne à des *villae*, à des établissements ruraux ou à des habitats isolés. La mise en œuvre de fouilles, suffisamment extensives pour pouvoir appréhender le plan et la fonction des bâtiments, est le seul moyen d'opérer un tri, qui doit prendre en considération les principaux critères retenus par les spécialistes pour les établissements routiers de type *mansio* ou *mutatio* (Black 1995 ; Kolb 2000) :

- un long mur d'enclos, doublé ou non de portiques sur sa face interne, encadrant une grande cour accessible par une porte charretière assez large pour permettre le passage simultané de deux véhicules. Ce critère est difficile à prendre en compte puisqu'il constitue aussi un critère d'identification des grandes *villae* à avant-cour et pavillons alignés (Ferdrière *et al.* 2011) ;

- la présence d'infrastructures destinées à l'accueil et à l'entretien des voyageurs, des véhicules et des animaux de bât ou de trait : des hébergement luxueux pour les dignitaires et voyageurs de marque (*praetoria, praesidia*), des structures d'hôtellerie plus sommaires pour les autres (alignements de *tabernae/cubicula*) pour les autres (voir la contribution de Ph. Leveau dans ce volume, p. 29-38) ;

- à la présence de ces équipements de base s'ajoute fréquemment celle d'une auberge, de thermes, d'écuries et de stabulations (*stabula*), d'entrepôts (*horrea*) pour le stockage et la surveillance des marchandises transportées, d'ateliers de forge pour la réparation des véhicules et du harnachement (*fabricae*), ou encore d'un lieu de culte (*aedes*) pour les fidèles de passage et les administrateurs de la station ;

- ces services aux voyageurs peuvent aussi se matérialiser sous la forme de petits mobiliers liés au transport (pièces de garniture de char, de harnachement, anneaux d'écurie), à la correspondance, à la gestion commerciale et/ou à l'intendance de la station (boîtes à sceau, bagues à pierre d'intaille, stylets, étuis à *volumina, signacula*, armement, instruments médicaux ou vétérinaires, mobilier précieux) ;

- le critère principal réside bien entendu dans la proximité d'une voie majeure ou d'un diverticule directement relié à son tracé. Il est, paradoxalement, le moins discriminant de tous puisqu'il s'applique simultanément aux centaines de sites qui jalonnent le tracé d'une voie, à une distance qui peut varier de quelques mètres à quelques centaines de mètres. À cette condition *sine qua non* s'ajoute, pour les stations fiscales, la nécessité de s'implanter à la limite administrative des provinces ou cités, au point de débouché ou de franchissement d'un col de montagne ou encore d'un cours d'eau permettant un contrôle optimal des flux de marchandises et la perception de taxes de passage (*quadragesima, portoria*).

Principal site de comparaison à l'échelle régionale, l'agglomération d'Aoste est identifiée depuis longtemps à la station d'*Augustum* qui succède à celle de *Bergusium* sur les *Itinéraires*. Elle en combine la plupart des critères, en tant qu'important carrefour routier situé sur la voie Vienne-Milan, doté de plusieurs édifices publics répartis sur une vingtaine d'hectares (thermes, *macellum*, autel de carrefour, sanctuaire du culte impérial : Bertrand *et al.* 2011, p. 63 *sqq.*). Le bâtiment officiel de la station n'a pas encore été localisé précisément, mais la mention épigraphique d'un bureau chargé de la perception du vingtième des Gaules rend son existence très probable. Jugés caractéristiques d'une agglomération, thermes, bases d'autel ou fontaine font partie de ses équipements standards et peuvent tout aussi bien être considérés comme constitutifs de la *statio* elle-même, dont le caractère « urbain » est suggéré par l'épigraphie (*vicani Augusti, ILN* Vienne, 602-603) mais reste encore à démontrer sur le terrain.

La situation est moins claire dans le secteur de Bourgoin-la-Verpillière, où aucune agglomération digne de ce nom n'a été identifiée malgré son indéniable richesse archéologique. On ne

saurait tirer argument de la carte de densité des sites répertoriés, tant ils sont nombreux et disséminés sur toutes les franges sud du plateau de Crémieu (fig. 4). Toutefois, cette densité est en soi révélatrice d'une concentration d'activités humaines perceptibles depuis la Protohistoire et caractérisées à l'époque romaine par une grande diversité d'activités artisanales et commerciales (forges, tuileries, textile), dont l'existence ne va pas de soi sur un terrain *a priori* peu propice à leur développement (Bernigaud 2012). Si les vides de la carte reflètent avant tout l'état de la recherche et l'existence de secteurs non ou moins prospectés dans le cadre du PCR conduit par J.-F. Berger, il apparaît que ces entités sont nettement plus concentrées dans le quadrilatère formé par les communes de Frontonas, Panossas, Saint-Quentin-Fallavier et l'Isle-d'Abeau qu'autour de Bourgoin. En l'absence de fouilles récentes permettant d'en préciser l'étendue et la fonction, elles sont identifiées par défaut à des *villae* dédiées à l'exploitation des marais et des contreforts du plateau de Crémieu.

La carte montre qu'une majorité d'entre elles (Villefontaine, Temple de Vault, la Grande Pièce, les Brosses, le Gâ, Lissieu, la Renardière, la Grive) sont concentrées au niveau de l'Isle-d'Abeau, dont la richesse archéologique a été notée depuis longtemps²³. Les marécages qui bordent le cours de la Bourbre et la localisation de ses points de franchissement ont manifestement déterminé en grande partie l'implantation « côtière » d'une majorité de sites sur les piémonts de l'Isle-Crémieu, qui ne s'oppose pas à l'aménagement d'une voie mais apparaît peu propice à la fondation d'une agglomération étendue. À l'instar de *Leucopetra*, le marqueur paysager formé par le mont Briançon/*Bergusia* a pu servir à désigner une série d'étapes implantées sur ses piémonts à plusieurs kilomètres de distance, entre le gué du Chaffard à l'ouest et l'Isle-d'Abeau à l'est.

Au sein de cet ensemble, quelques sites se démarquent par l'étendue ou la monumentalité de leurs constructions, sur les communes de l'Isle-d'Abeau, à Chamagnieu et à Panossas, tous trois localisés en périphérie du Briançon.

Le site de la *villa* du Gâ ou du *Gua*, fouillé entre 1976 et 1985, se distingue par la présence de thermes monumentaux et d'un corps de bâtiment résidentiel comportant une vingtaine de pièces décorées de mosaïques, de placages de marbre et d'enduits peints (fig. 14). Il est identifié par J. Chauffin (1958, 1959, 1960) à un « relais hôtelier », situé au point de jonction entre la voie Vienne-Milan et le *compendium* de Lyon. Le toponyme du *Gua* (« gué ») signalant un ancien point de franchissement des marais, cette identification va de pair avec une restitution du *compendium* sur la rive droite de la Bourbre, longeant son cours au nord en suivant les piémonts de l'Isle-Crémieu. Les épitaphes et les nombreux indices d'occupation d'époque romaine (tuiles, céramiques) qui ponctuent cet itinéraire entre le gué du Chaffard et l'Isle-d'Abeau viennent étayer cette hypothèse (fig. 13), mais ils ne constituent pas un argument décisif, dans la mesure où ce secteur a fait l'objet de prospections intensives à la différence des terres situées au sud de la Bourbre²⁴.

23. Chauffin 1958 ; Bernigaud 2009, p. 68 *sqq.* ; Bertrand *et al.* 2011, p. 237 *sqq.* Hormis le site du Gâ, le hameau de la Grive a livré une imposante construction en petit appareil avec absides de décharge, d'au moins 70 m de long.

24. Plusieurs sites d'importance y sont également signalés (*villae* de Villefontaine et du Pontet à Saint-Quentin-de-Fallavier), qui semblent plutôt avoir été desservis par la voie Vienne-Milan passant en surplomb.

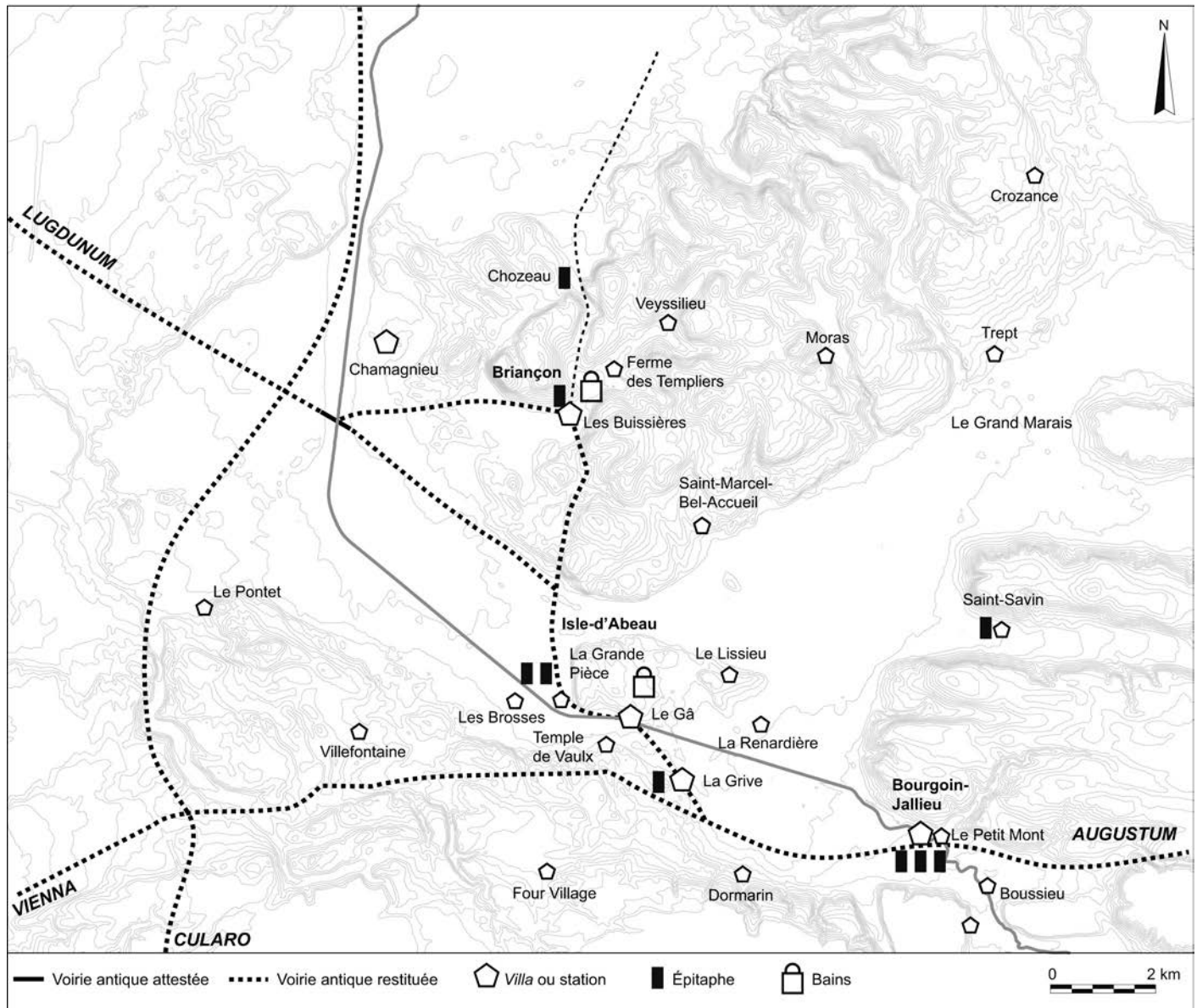


Fig. 13 – Carte de localisation des principaux sites de villae et d'établissements ruraux recensés dans le secteur du mont Briançon et à l'entrée des marais de Bourgoin (DAO : J. Lassus et M. Poux, Université Lyon 2, d'après Bernigaud 2012).

Plus à l'ouest, un second établissement d'importance comparable a été récemment identifié sur la commune de Chamagnieu, au pied du versant occidental du Briançon. Une photo satellite de la pelouse du stade municipal, prise durant l'épisode de sécheresse de l'été 2015 et éditée sur Google Earth, révèle des anomalies végétales formant des lignes perpendiculaires bien visibles correspondant de toute évidence à des tracés de maçonneries (fig. 15)²⁵. Ces constructions relevées sur un quadrilatère d'environ 88 m de longueur par 70 m de largeur dessinent un corps de bâtiment complexe, organisé autour de plusieurs cours quadrangulaires à péristyle (?), dotée pour l'une d'entre elles d'un bassin à absides et d'un probable édifice balnéaire au sud. Ce plan correspond, de toute évidence, à celui d'une vaste villa d'époque romaine, comme le confirment

25. Cette découverte nous a été signalée par M. et Mme Deppe, habitants de la commune, et officiellement transmise au Service régional de l'archéologie Auvergne-Rhône-Alpes le 26 avril 2016. Le relevé DAO des structures a été effectué par C. Nouet.

les découvertes antérieurement effectuées à la surface du site²⁶. Son plan, qui se prolonge probablement au-delà des limites du stade, ne permet pas de lui attribuer d'autres fonctions que résidentielles.

LE SITE DES BUISSIÈRES À PANOSSAS

Parmi les entités reconnues dans ce secteur, un troisième site a bénéficié de fouilles extensives qui apportent des arguments plus solides plaçant en faveur d'une localisation de la *statio* nommée par les *Itinéraires* à l'entrée de la vallée de la Bourbre : il s'agit du site archéologique de Panossas, situé dans le vallon de la Ribaudière au pied même du Briançon.

26. Le site est très certainement à rapprocher de l'EA 38 067 0001, déjà interprétée comme une villa sur la base de découvertes ponctuelles de substructions, de tegulae et de céramiques du 1^{er} (sigillée de Gaule du Sud) au 4^e s. (luisante), comme indiqué dans la CAG Isère (Chamagnieu).

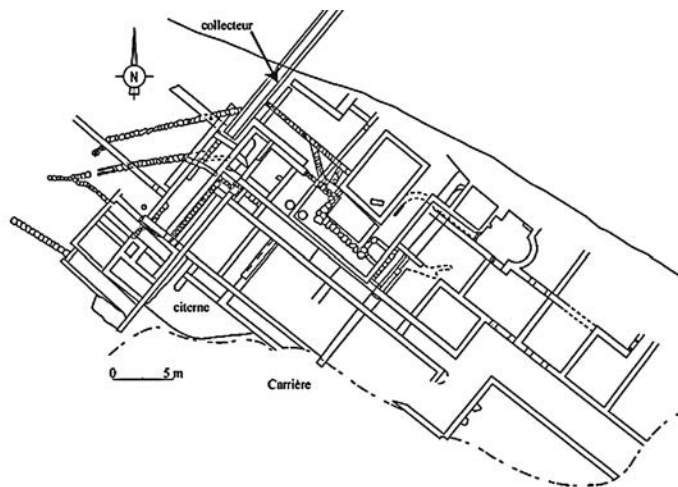


Fig. 14 – Plan des vestiges mis au jour sur le site de la villa du Gât à l'Isle d'Abeau (Allais 1985).

L'existence de constructions d'époque romaine, dont les puissantes élévations sont restées partiellement visibles depuis l'Antiquité, est mentionnée depuis le début du xx^e s. par les érudits locaux²⁷. Bien avant que des recherches approfondies lui soient consacrées, le site est qualifié par J. Chaffin de « station routière » placée sur la voie romaine restituée par ce dernier entre le gué du Chaffard et le hameau de Serre (voir *supra*). Il fait dès 1969 l'objet d'une première campagne de sondages conduite par Y. Burnand, qui distingue deux secteurs principaux, respectivement identifiés à la *pars urbana* et à la *pars rustica* d'une grande villa de deux à trois hectares de superficie : un secteur résidentiel à l'est, où des maçonneries sont conservées sur plusieurs mètres de hauteur sous un bosquet de buis occupé par un grand édifice avec bassin, éléments d'hypocauste, placages de marbre et enduits peints ; un secteur agricole et artisanal à l'ouest, constitué de bâtiments plus arasés livrant tuiles et céramiques. Y. Burnand (1976) cite à l'appui de cette hypothèse la découverte, en 1820, d'une inscription funéraire exhumée dans le périmètre du chemin de Rachassin (ou Restassin) et exposée de nos jours à la maison forte d'Antouillet, célébrant la mémoire d'un haut magistrat qui a exercé la charge de pontife²⁸.

Des prospections pédestres et aériennes menées sur l'ensemble du site entre les années 1990 et 2000 ont abouti en 2012 à une première campagne de sondages, suivie d'un programme de fouilles extensives étalé sur plusieurs années²⁹. Les clichés aériens et les prospections géophysiques y ont révélé un réseau étendu de constructions, de fossés, de canaux

27. Bertrand *et al.* 2011, p. 268-269, qui rassemble l'ensemble de la bibliographie antérieure.

28. *CIL* XII, 2365 ; *ILN* V, 2, 575 : [...] PONTIF(ici) HERES EX FO[rmulae testamento]. Gravée sur un bloc d'architrave qui couronnait à l'origine un mausolée à podium, conservé sur 2,18 m de longueur mais brisé à ses deux extrémités. Contrairement à ce qu'indiquait Y. Burnand, l'origine du bloc est loin d'être établie de façon aussi précise, ses actuels propriétaires affirmant qu'il a été découvert fortuitement à l'occasion du percement d'un captage de source en surplomb du site, sur les pentes du Briançon, d'autres sources encore évoquant son transport depuis l'étang de Charamel.

29. Chantier-école de l'université Lumière Lyon-II, dirigé par M. Poux et A. Borlenghi (ArAr, UMR 5138, Archéologie et Archéométrie) dans le cadre d'un programme de recherche pluriannuel.

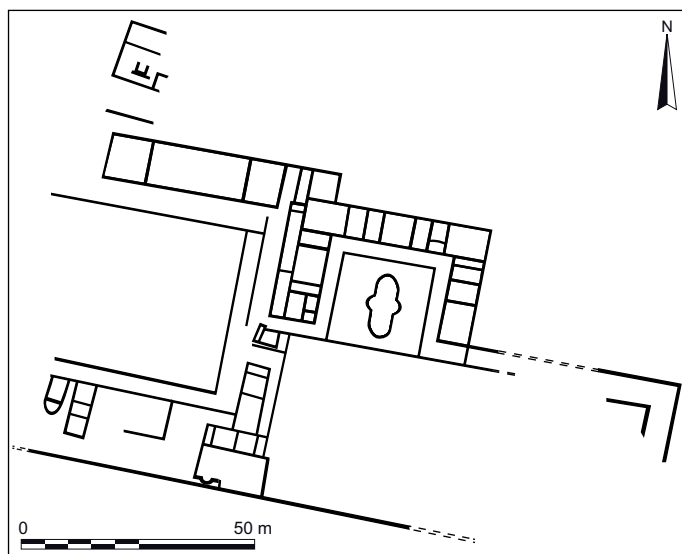


Fig. 15 – Cliché aérien et plan simplifié de la villa récemment révélée par les photos satellite à l'emplacement du stade de Chamagnieu (photo satellite : Google Maps ; DAO : C. Nouet, Université Lyon 2).

et de chemins qui s'étendent sur plus de six hectares. Plusieurs corps de bâtiment maçonnés s'articulent autour d'un vaste quadrilatère exempt de toute construction, reconnu sur plus de 250 m de long pour 200 m de large (fig. 16). Les deux ensembles distingués par Y. Burnand en partie orientale et occidentale du complexe ont fait l'objet de fouilles extensives qui en modifient sensiblement la perception, tant du point de vue planimétrique que fonctionnel.

L'ensemble oriental comprend un grand édifice thermal (A) constitué d'une dizaine d'espaces formant un plan à peu près carré de 30 m de côté, d'une superficie totale d'environ 900 m² (fig. 17). La partie balnéaire, conçue selon un plan axial rétrograde, est dotée de plusieurs pièces froides ou chaudes (*frigidarium*, *tepidarium*, *caldarium*, *sudatio*, grandes latrines), associées à un *prae-furnium* à trois foyers ainsi qu'à plusieurs espaces de service dédiés au fonctionnement de l'ensemble (*impluvium*, réserve à combustibles, grande *culina*). Ses murs massifs, construits sur près d'un mètre d'épaisseur, revêtus en grande partie de marbre à l'instar des sols et des bassins, ont conservé par endroits jusqu'à 4,50 m d'élévation et témoignent



Fig. 16 – Panossas « Les Buisnières », plan général du site : **A**, édifice thermal ; **F-M-R**, complexe résidentiel ; **J**, bâtiment d'hébergement collectif ; **H**, entrepôt (granarium) ; **K**, porte charretière ; **E**, ateliers de forge (tabernae) ; **B**, stabulum ; **L**, auberge ; **T-U**, bâtiments annexes (DAO : M. Poux, Université Lyon 2).

encore de la monumentalité du bâtiment. Deux monnaies de Domitien, noyées dans les maçonneries en guise de dépôt de fondation, indiquent une date de construction à la charnière des I^{er} et II^e s. apr. J.-C. Quelques indices céramiques et les datations archéomagnétiques fournies par le canal de chauffe du *prae-furnium* montre qu'il a fonctionné au moins jusqu'au IV^e s. apr. J.-C.

Les thermes s'adossent, côté est, à un vaste corps de constructions (F-R-M ; fig. 20) rectangulaire de 55 m par 40 m de côté, dont le plan reconnu par des tranchées de sondage s'organise autour d'une vaste cour centrale, encadrée par deux ailes de bâtiment. Au centre de la cour, un grand bassin rectangulaire à abside (S2) est prolongé au nord par une grande pièce rectangulaire (R1) de 60 m², légèrement surélevée et probablement accessible par l'intermédiaire de quelques marches d'escalier, formant l'extrémité d'une troisième aile interrompue au niveau de l'angle nord-est du bâtiment. Les ailes des bâtiments sont rythmées par une alternance de

grandes et de petites pièces, toutes dotées de sols maçonnés et d'enduits peints polychromes. Reconstitué au moins une fois et réaménagé à plusieurs reprises, ce complexe a été occupé, d'après le mobilier recueilli, entre la fin du I^{er} s. av. J.-C. (amphores Dressel 1B) et l'Antiquité tardive (monnaie de Jovien). La fouille a révélé la présence d'un enclos palissadé et de constructions sur poteaux situés sous les constructions d'époque romaine, associés à divers mobiliers d'époque laténienne (amphores, monnaies et fibule du II^e s. av. J.-C.), correspondant aux vestiges d'un établissement rural allobroge sans rapport direct avec les vestiges postérieurs.

Au nord des thermes, une longue tranchée de sondage a révélé la présence d'un autre corps de bâtiment longiligne (J), qui se développe sur plus de 60 m de long. Aménagé en terrasse, perpendiculairement à la pente, il se caractérise par une alternance de pièces larges dédoublées et de pièces étroites cloisonnées, dotées de simples sols en terre battue. Ce corps de bâtiment, implanté dès le I^{er} s. av. J.-C., est reconstruit au



Fig. 17 – Panossas « Les Buisnières », édifice thermal (A),
vue aérienne (cliché au drone : B.-N. Chagny).

1^{er} s. apr. J.-C., mais ne semble pas perdurer après la construction du complexe résidentiel et thermal précédemment décrit.

La partie ouest du site est occupée par des bâtiments à vocation artisanale et agricole alignés sur près de 200 m de longueur, le long d'un mur d'enclos interrompu par une large porte charretière fermée par une herse (fig. 18). Cet ensemble se présente, dans ses premiers états, sous la forme d'un long bâtiment (E) comprenant une enfilade de pièces de module à peu près identique, alignées sur une quarantaine de mètres de long. Accessibles par de larges seuils (de 1,50 à 2 m), ces pièces sont précédées d'un portique adossé à la façade est du bâtiment, ouvrant sur un espace de cour ou de voie empierrée. Leurs aménagements internes sont liés, pour l'essentiel, à la métallurgie du fer (foyers de forge, scories), qui permettent de les interpréter comme une enfilade d'ateliers de forge. Le dépôt d'un grand bronze colonial de Vienne dans les maçonneries du premier état et la présence d'autres mobiliers contemporains montrent que ce complexe a été édifié dès l'époque tardo-républicaine (50-30 av. J.-C.). Il a fonctionné et connu de nombreux réaménagements tout au long de l'époque julio-claudienne. L'espace de circulation attenant au portique a livré de nombreux fragments d'enduits peints (fig. 26), caractéristiques du deuxième style pompéien (architectures fictives, imitations de marbre, guirlandes de fruits, frises figuratives), qui suggèrent l'existence d'un – ou plusieurs – bâtiment résidentiel en matériaux périssables, situé à cet emplacement ou à proximité immédiate.

Cet ensemble bâti est prolongé, au sud, par un grand bâtiment (B) rectangulaire de 45 m de long par 23 m de large pour plus de 1000 m² de superficie, centré autour d'une cour encadrée par des portiques en U. Dans son premier état, daté comme le bâtiment précédent du 1^{er} s. av. J.-C., il présente un plan trapézoïdal, prolongé à l'est par deux bastions latéraux faisant saillie dans sa façade orientale, reliés par un portique

de façade. Dans un second état, construit au 1^{er} s. apr. J.-C., ces trois éléments sont intégrés à un seul complexe de plan carré, qui semble avoir fonctionné jusqu'au 4^e s. apr. J.-C. Les pièces du bâtiment sont pour la plupart dotées de foyers et de fours domestiques ou artisanaux. Elles ont abrité, dans leurs dernières phases, des activités métallurgiques dont témoignent de grandes quantités de déchets liés au travail du fer (scories, culots de forge, produits semi-finis), associés à plusieurs fosses de rejet et dispositifs de trempage.

Ces deux corps de bâtiment (E, B) sont longés à l'ouest par une voie – ou chemin – empierrée, large de 5 m, mise en place durant l'époque julio-claudienne. En témoigne la découverte d'une tombe en coffre de tuiles aménagée sur son bas-côté, qui a livré un riche mobilier (amphores, strigiles, bassin en bronze, pointe de flèche, placage en os ou en ivoire décoré, balsamaire en verre) daté de la première moitié du 1^{er} s. apr. J.-C. Un canal maçonné perpendiculaire à la voie sépare les deux corps de bâtiment, qui servait peut-être à évacuer les eaux de pluie accumulées sur les toitures et sur la chaussée.

À la fin du 1^{er} s. apr. J.-C. ou au début du 2^e s. apr. J.-C., le bâtiment à cellules (E) est entièrement arasé pour faire place à un vaste entrepôt à grains (*granarium*) maçonné, de plan rectangulaire (H), long de 52 m pour 18 m de large (fig. 19). Profondément fondées, ses puissantes maçonneries recouvrent ou perforent l'ensemble de ces constructions, dont ils ne reprennent ni l'emprise ni l'orientation. Le bâtiment se compose d'un espace central d'environ 500 m², surélevé et partiellement couvert par des portiques, encadré par deux pavillons latéraux de plan carré, d'environ 211 m² chacun. Ces derniers sont délimités par des murs massifs de trois pieds d'épaisseur, interrompus par des événements ménagés le long des façades ouest et sud. Leur espace intérieur est subdivisé par des murets parallèles qui supportaient des planchers surélevés en bois. Ce dispositif d'aération des

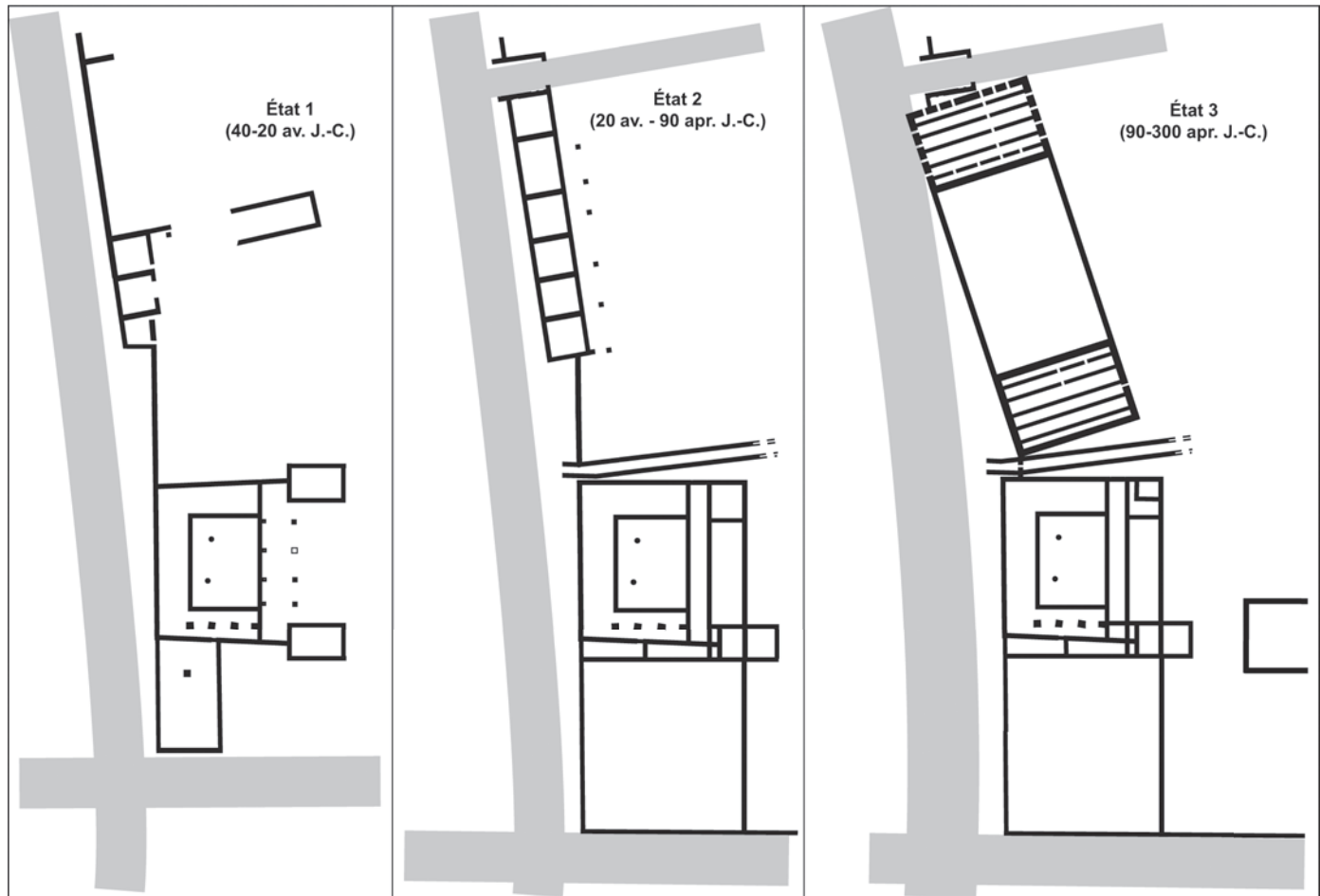


Fig. 18 – Panossas « Les Buissières », plan phasé des bâtiments du secteur Ouest : de l'ensemble stabulum (B) – tabernae (E) à l'horreum (H) (DAO : G. Morillon, Université Lyon 2).

récoltes est bien décrit par les agronomes antiques. Sa capacité de stockage oscille, selon les estimations, entre 50 et 90 tonnes de céréales pour l'ensemble du complexe (Poux 2016).

À la même époque, sont construits de nouveaux bâtiments qui viennent s'adosser au mur d'enclos (L). Deux d'entre eux abritent des ateliers dédiés à la métallurgie du fer et du bronze, contemporains du grand complexe de forge (B), maintenu et reconstruit au sud de l'entrepôt.

Les deux zones bâties à l'ouest (entrepôt, forges) et à l'est (thermes, bâtiments résidentiels) de l'espace central sont reliées au sud par un imposant corps de bâtiment longiligne, reconnu par les prospections géophysiques sur plus de 100 m de long. Il fera l'objet, en 2016, d'une campagne de diagnostic étendue qui permettra probablement d'en préciser le plan, la chronologie et la fonction.

VILLA OU STATION ROUTIÈRE ?

Cette description succincte des vestiges découverts sur le site des Buissières entre 2012 et 2015 coïncide, *a priori*, avec celle d'un domaine agricole associant de façon classique *pars urbana* à l'est et *pars rustica* à l'ouest. Il est difficile, à ce stade des recherches, de rejeter en bloc l'hypothèse initiale d'un vaste domaine d'agrément et de rendement combinant bâtiment

palatial doté de thermes, d'une part, zone d'entrepôts dédiés au stockage des récoltes et de bâtiments artisanaux liés au fonctionnement du domaine, d'autre part³⁰. Rappelons toutefois qu'elle s'appuie principalement sur la présence d'une inscription funéraire à caractère monumental suggérant la présence d'un *dominus* inhumé sur ses terres (*ILN* Vienne, 575), qui a conduit à identifier le site à une *villa* avant même que des fouilles lui soient consacrées. Or, l'origine locale de ce bloc est loin d'être établie et ne saurait, par conséquent, être évoquée sans réserve à l'appui de cette hypothèse.

Confrontés au corpus des établissements ruraux fouillés dans les Trois Gaules et dans les Germanies, l'ensemble de bâtiments mis au jour se distingue par un certain nombre de spécificités, qui invitent à élargir ce cadre interprétatif. Sa planimétrie générale, qui oppose deux corps de bâtiment implantés à 150 m de distance de part et d'autre d'une très vaste cour, n'est évidemment pas sans exemples. Mais la disposition du complexe résidentiel, orienté parallèlement à la *pars rustica*, ne reprend pas la classique configuration axiale des *villae* à avant-cour et à pavillons multiples ni celle, plus ramassée, des *villae* à péristyle

30. Thermes et bâtiments de stockage se retrouvent évidemment sur un grand nombre de *villae* (Ferdrière 1988, *passim*), à commencer par la *villa* du Vernai à Saint-Romain-de-Jalionas, localisée quelques kilomètres au nord-ouest de Panossas (Royet *et al.* 2006).



Fig. 19 – Panossas « Les Buisnières », granarium monumental (H) et corps de bâtiments (E, K, L) vus du sud (cliché au drone : B.-N. Chagny).

d'inspiration italique documentées, par exemple, à la Boisse, à Saint-Laurent-d'Agny, à Messimy ou à Chamagnieu (fig. 15 ; Silvino *et al.* 2011 ; Poux 2011 ; Maza *et al.* 2016).

Mais c'est surtout la superficie et la monumentalité des constructions qui retiennent l'attention. Les thermes présentent une superficie et des caractéristiques architecturales qui ne trouvent d'équivalent, à quelques exceptions près, que dans les centres urbains et les plus grandes *villae* palatiales de Narbonnaise et d'Aquitaine ³¹. On pourrait certes y voir la

manifestation d'une richesse foncière exceptionnelle, dont les bénéfiques auraient été réinvestis dans des équipements de confort, eux aussi supérieurs à la norme. Cette explication s'accorde mal avec le choix de leur emplacement, dans un fond de vallon relativement humide et peu propice à l'implantation d'un lieu d'agrément contrairement aux proches coteaux de l'Isle-Crémieu. Il est bien établi que la taille des bains ou la qualité de leur décor ne constituent pas, en soi, des critères suffisants pour écarter l'identification d'une *villa* au profit

31. La plupart des bains et greniers de *villa* répertoriés dans les Trois Gaules présentent une surface beaucoup plus modeste, même si elle peut être

augmentée, comme c'est le cas au Vernai, par l'adjonction d'une palestre (Bouet 2003 ; Royet *et al.* 2006).

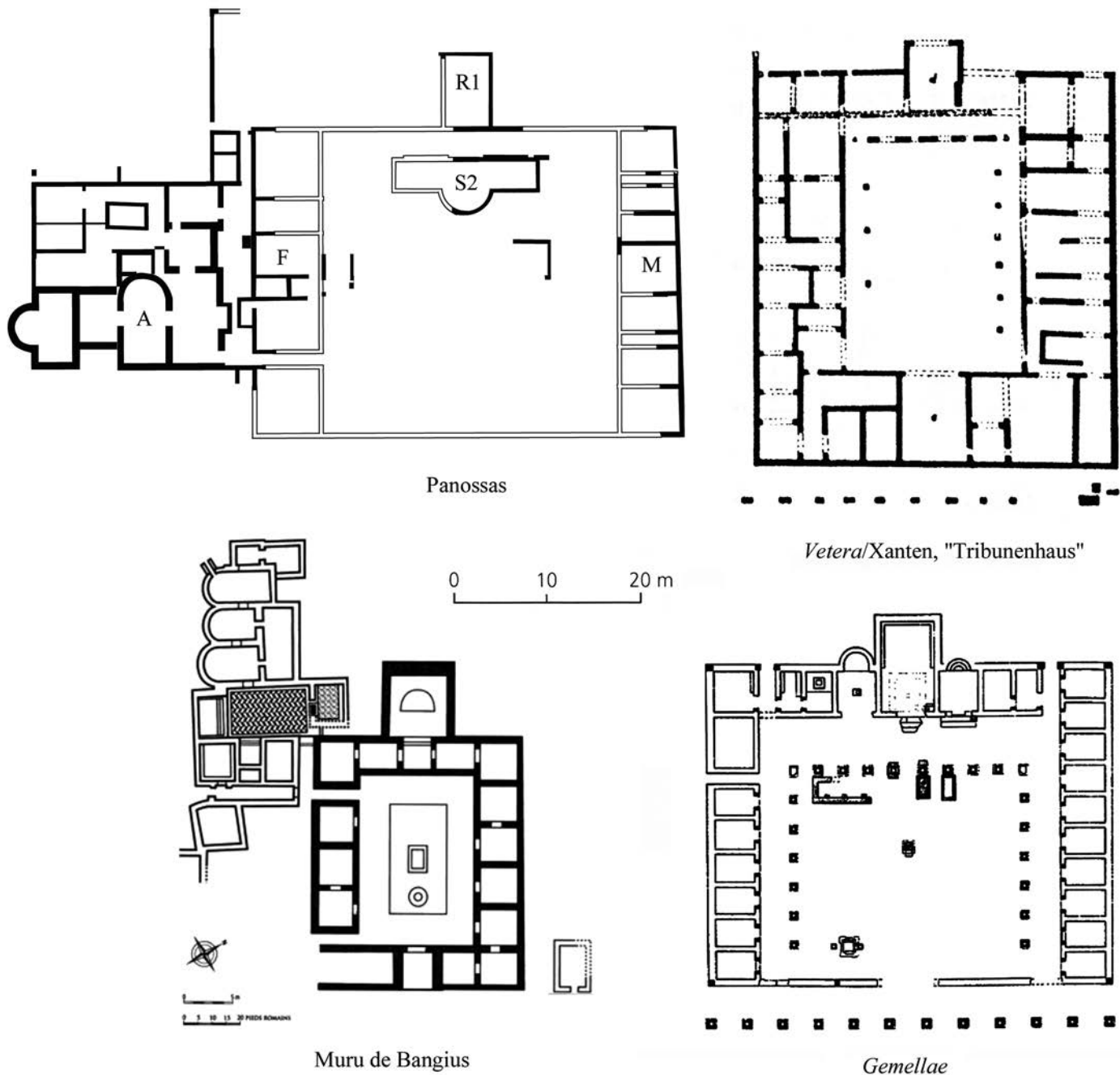


Fig. 20 – Panossas « Les Buisnières », plan simplifié du complexe résidentiel (A-F-M-R), comparé à quelques plans de principia attestés en contexte civil et militaire (d'après Reddé et al. 2006).

d'une agglomération secondaire ou d'une station routière (Bouet 2003). D'autres peuvent néanmoins être pris en considération comme la présence d'une grande salle d'accueil de type *aula* ou *basilica thermarum*, l'existence d'accès extérieurs ou encore la jauge des latrines, dotées de six à huit places, qui plaident pour une installation d'usage public plutôt que privé.

Le complexe résidentiel (F-M-R), sondé à l'est des thermes, présente, dans sa structure générale, un plan commun à nombre de *villae* et *domus* urbaines à plan centré, ailes périphériques, cour à péristyle et bassin d'agrément central. Bien que flanqué de thermes monumentaux, pour ne pas dire surdimensionnés par rapport au corps de bâtiment, il ne présente pourtant aucune des formes de luxe ostentatoire (mosaïque, péristyle, accumulation de pièces de réception, mobilier et objets de

prestige) qui caractérisent leur *pars urbana*. L'agencement des pièces en enfilade autour d'une cour caractérise, par ailleurs, un certain nombre de plans de *principia* et autres « maisons de tribun » fouillés sur les camps militaires du *limes* (Reddé et al. 2006, p. 91-105). Comme le rappelle Ph. Leveau (dans ce volume, *supra* p. 29-38), leur équivalent civil réside dans le *praetorium*, qui reprend un dispositif dédié à l'hébergement des officiers pour l'accueil des dignitaires (gouverneurs, hauts fonctionnaires et juristes) lors de leurs déplacements. Le plan du bâtiment s'apparente très étroitement à celui relevé sur l'un des rares *praetoria* de station routière identifié comme tel par l'épigraphie, à Muru de Bangius (Sardaigne ; fig. 20). La similitude des deux plans et, davantage encore, des proportions respectives de l'édifice et des thermes adjacents, qui

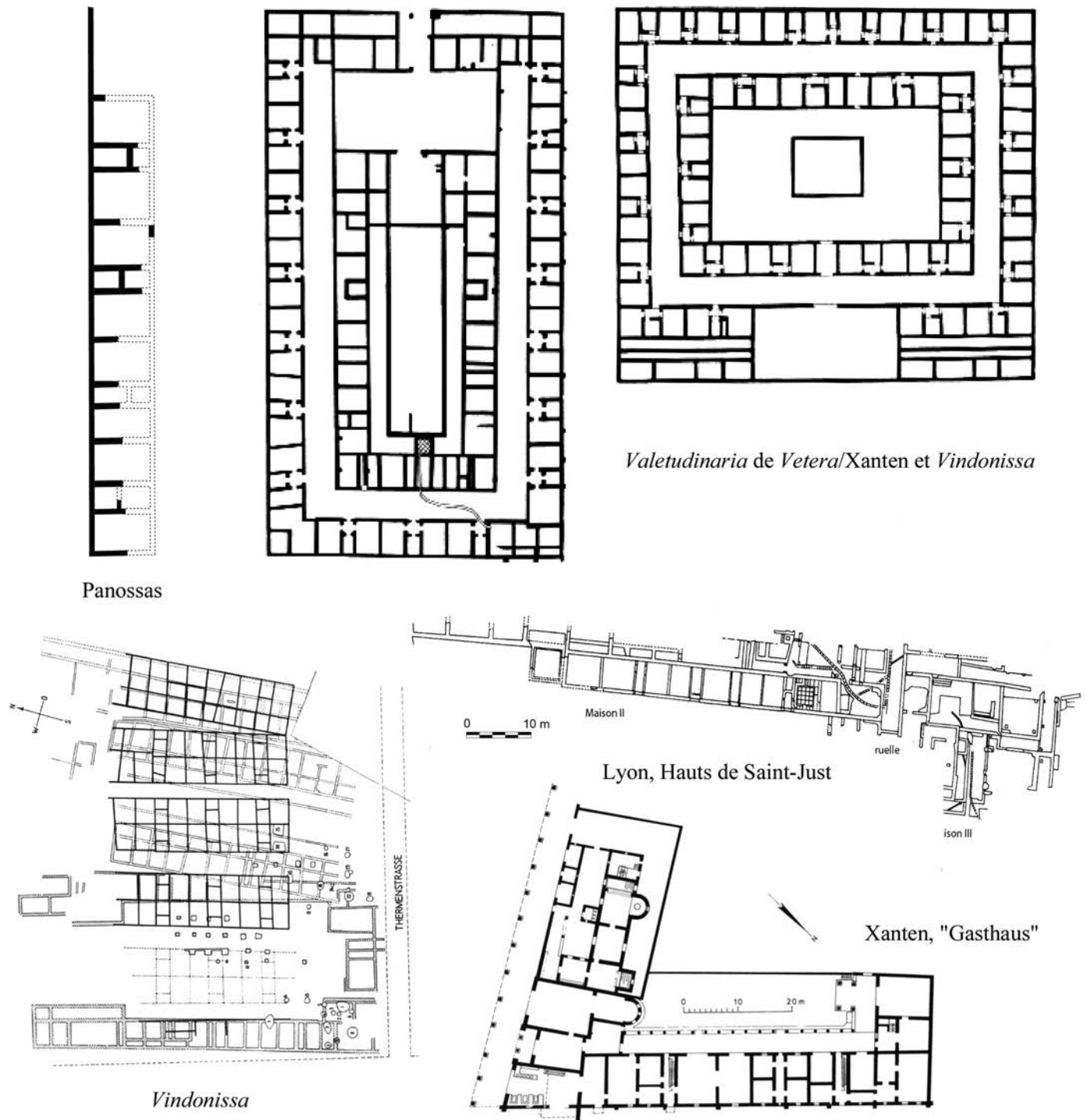


Fig. 21 – Panossas « Les Buisnières », plan simplifié du bâtiment longiligne cloisonné (J), confronté à quelques exemples de plans de bâtiments d'hébergement collectif et de valetudinaria attestés en contexte civil et militaire (d'après Reddé et al. 2006 et Faure-Brac 2007, p. 599).

forment un binôme indissociable, constituent la matérialisation architecturale du diptyque *praetorium cum bal(i)neo* documenté par d'autres inscriptions³². Accessible au moyen de quelques marches, une grande pièce axiale peut aussi bien correspondre à un espace culturel (*aedes*), comme à Muru de Bangius, qu'à une salle de réception du prétoire où se tenaient les audiences

32. Zucca 1992, p. 613. Par exemple à Plaisance (*CIL* XI, 1222) ou à Oehringen en Germanie supérieure (*ILS* 9179 b ; *AE* 1912, 124).

officielles ; les cellules abritées par les ailes latérales, à des pièces d'hébergement comme à des bureaux (*officia*), l'absence de mobiliers et d'aménagements internes ne permettant pas de trancher en faveur de l'une ou de l'autre hypothèse.

Le plan très particulier du bâtiment (J), situé immédiatement au nord du complexe, vient étayer la comparaison avec les dispositifs d'hébergement militaire. Son organisation symétrique doublée d'une alternance très rigoureuse de grandes et de petites pièces ne trouve, à notre connaissance, aucune comparaison dans

les plans de *villae* reconnus à ce jour à l'échelle des Trois Gaules et des Germanies. Dans la région, cette disposition n'est attestée qu'en milieu urbain : un bâtiment d'une soixantaine de mètres de long fouillé en marge de la colonie de *Lugdunum*, sur le site des Hauts-de-Saint-Just, rue des Tourelles, est structuré de la même manière (fig. 21). La présence de petits thermes à l'extrémité est du bâtiment incite à l'interpréter comme une auberge suburbaine destinée à l'accueil des voyageurs³³. Pour retrouver des exemples de constructions similaires, il faut là encore se référer aux bâtiments d'hébergement documentés sur les camps du *limes* (fig. 21). Beaucoup présentent la même alternance caractéristique de petites cellules-couloirs, cloisonnées en partie arrière par un seuil menant à une petite remise, permettant d'accéder de chaque côté à des chambres de deux ou quatre lits, dotées de simples sols en terre battue (Reddé *et al.* 2006, p. 105-111 et 119-121). Particulièrement proche est le plan des ailes des logements qui encadrent la cour de certains hôpitaux militaires (*valetudinaria*), à l'exemple de Vindonissa 2, où l'on retrouve la même configuration de petites cellules cloisonnées de 10 pieds encadrées par deux grandes de 20 pieds, le tout aligné sur environ 60 m, organisation qui se retrouve à Neuss/Könelager (Allemagne) ou à Inchtuthil (Royaume-Uni), par exemple. Les plans de centuries ou *contubernia* recensés dans les mêmes camps reproduisent souvent un schéma identique, quoique plus irrégulier³⁴.

En partie ouest du site, le pendant de ce dispositif réside dans l'ensemble de cellules contiguës qui précèdent l'entrepôt, construites et occupées dès l'époque julio-claudienne à l'instar du bâtiment J. Pourvues de larges seuils, bordées côté ouest par une voie ou un chemin carrossable et dotées côté est d'un portique de façade, elles évoquent les enfilades de *tabernae* documentées en contexte d'agglomération (fig. 18). Elles abritent des ateliers en batterie dont l'importance surpasse largement celle des modestes « forges rurales » dédiées à la réparation de l'outillage agricole³⁵. Leur aménagement en bordure de la voie et d'un espace de cour accessible au nord par une porte charretière suggère la présence d'ateliers dédiés à la réparation ou à l'entretien de véhicules. Aux II^e et III^e s. apr. J.-C., l'importance de cette activité métallurgique est encore perceptible à travers l'aménagement de nouveaux espaces de forge au nord (L) comme au sud (B) de l'entrepôt. Nous rappellerons, à ce sujet, la présence de nombreuses mines de fer à proximité immédiate, dans le vallon de Panossas au niveau de la maison forte d'Antouillet, distante d'à peine 200 m. L'hypothèse d'un traitement du minerai local, nonobstant sa pauvreté en fer (30 %), est envisageable, mais devra être confirmée par des analyses archéométriques.

Le premier état du bâtiment B interpelle lui aussi par sa typologie très particulière. Son plan à cour centrale, à portique

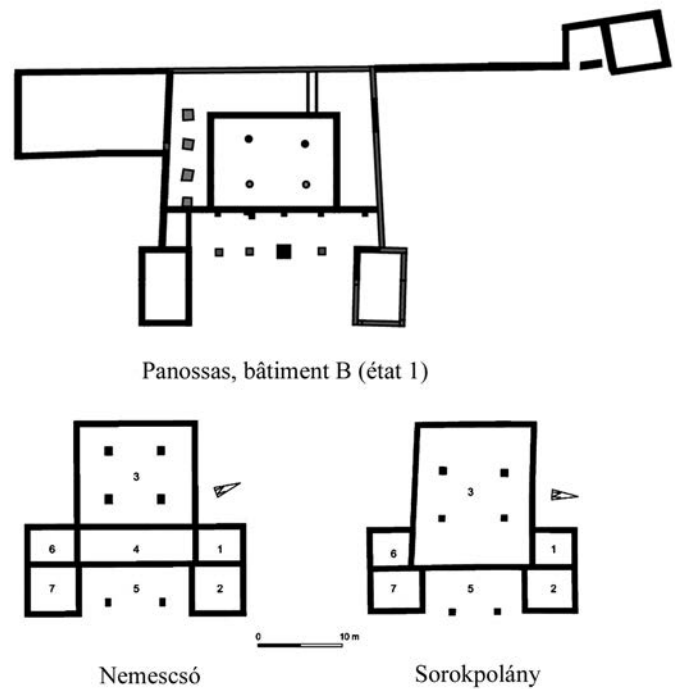


Fig. 22 – Panossas « Les Buisnières », plan simplifié du granarium (H) comparé à quelques plans de granaria militaires du limes rhénan et britannique (d'après Poux 2016).

en « U » et à bastions latéraux saillants n'évoque que de très loin celui des *villae* à pavillons latéraux et galerie de façade, peu documenté en Narbonnaise, surtout à une époque aussi précoce (milieu du 1^{er} s. av. J.-C.). Il se rapproche très fortement, par contre, des plans de *stabula* identifiés par les archéologues autrichiens à Nemescsó et à Sorokpolány (Hongrie), le long de la « Voie de l'Ambre » reliant l'Adriatique à la Baltique (fig. 22 ; Groh *et al.* 2013). Des campagnes de prospections géophysiques, pédestres et de sondages y ont mis en évidence plusieurs bâtiments de taille relativement modeste (entre 400 m² et 500 m²), caractérisés par la présence de bastions faisant saillie, reliés comme ici par un portique de façade donnant sur la voie. Ces unités d'accueil offrant stabulations, chambres pour l'hébergement des voyageurs et ateliers pour la réparation des véhicules (Groh *et al.* 2013, p. 138) sont tout à fait comparables à l'ensemble formé par ce bâtiment (B) et les ateliers de forge (E) qui le prolongent au nord à la même époque. L'omniprésence, au sein des pièces, de foyers domestiques et de traces d'activité artisanale renforce cette comparaison. L'état postérieur du bâtiment, qui semble avoir concentré une partie des activités de forge, témoigne peut-être de sa reconversion en complexe artisanal. Son plan à cour centrale et portiques latéraux n'est pas sans évoquer, quant à lui, celui de certaines *fabricae* de camps, à l'exemple de celles découvertes à Vindonissa, Wiesbaden ou Inchtuthill (Reddé *et al.* 2006, p. 116-118).

Le grand *granarium* (H), qui succède à cet ensemble, a fait l'objet d'une publication détaillée (Poux 2016) qui souligne sa singularité par rapport au corpus de greniers ruraux à vide sanitaire déjà recensés dans les Trois Gaules et les deux Germanies. Il s'en distingue non seulement par sa monumentalité et ses dimensions très importantes (près de 1 000 m²), qui ne trouvent d'équivalents que dans les grands

33. Chomer, Le Mer 2007, p. 599 et informations orales de A. Desbat, que nous remercions amicalement. Il s'agit, en l'occurrence, d'un cas de réoccupation de cryptoportique et son plan est moins régulier que celui du bâtiment J.

34. Notamment à Vindonissa, à Housesteads ou à Lorch (Reddé *et al.* 2006, p. 105-111).

35. Ferdière 1988 ; Pagès 2008 et 2009. Dans la région, seule la *villa* de Beynost, « les Grandes Terres », offre un point de comparaison : trois à quatre ateliers de bronziers y sont attestés, sous la configuration plus classique de pavillons alignés et adossés au mur d'enclos, perpendiculairement à la *pars urbana* (Motte *et al.* 2009).

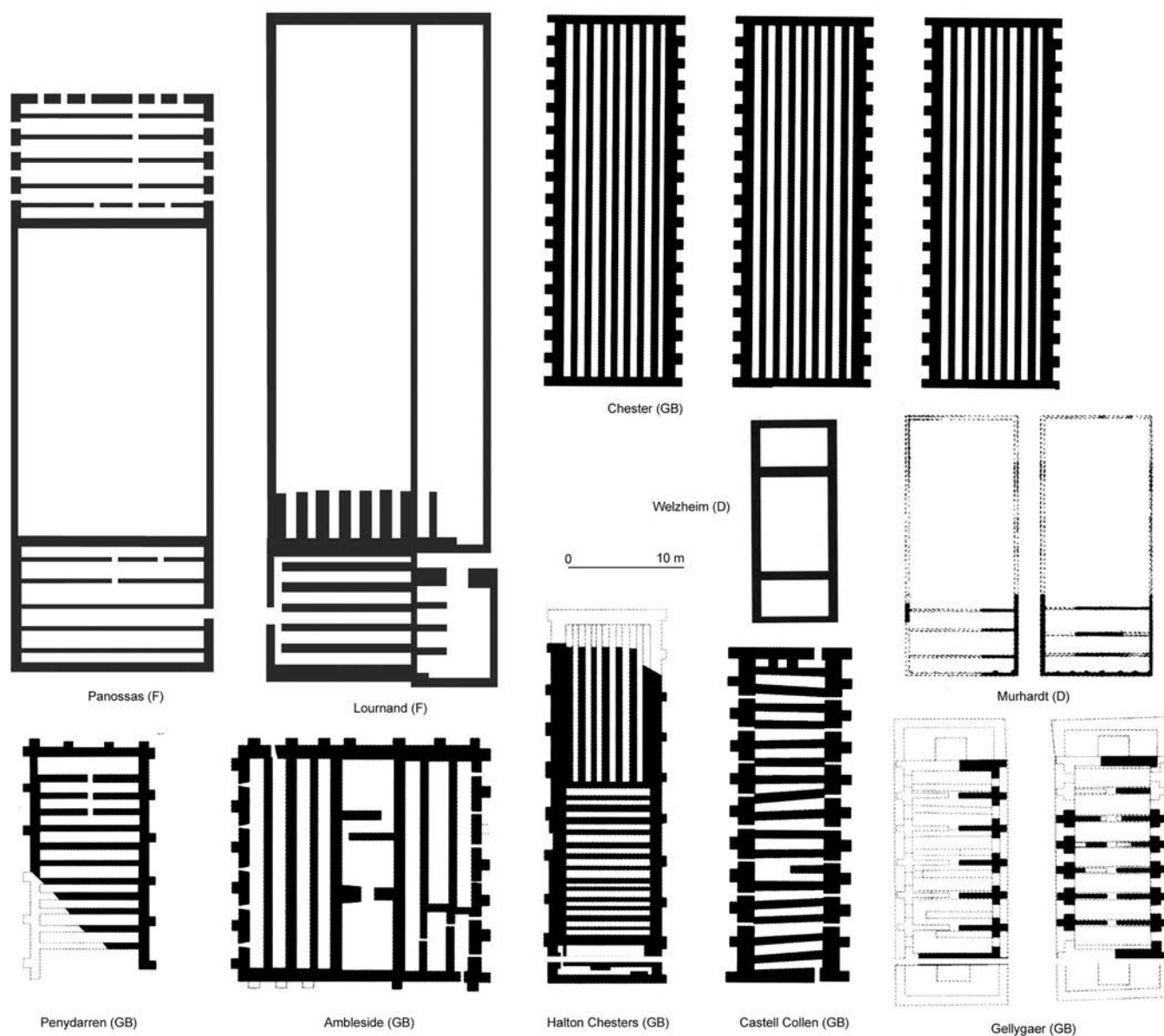


Fig. 23 – Panossas « Les Buisnières », plan simplifié du corps de bâtiment sud à cour centrale, pavillons et portique de façade (B), comparé à quelques plans de stabula de la Voie de l'Ambre en Pannonie (d'après Groh et al. 2013).

entrepôts publics (*horrea*) reconnus en milieu urbain ou sur les camps militaires (fig. 23), mais aussi par sa capacité hors normes, qui atteint selon les estimations les plus hautes jusqu'à 96 tonnes de céréales susceptibles d'être conservées simultanément dans ses deux pavillons latéraux³⁶. Cet édifice exceptionnel, situé à équidistance des grands entrepôts fluviaux de Vienne et de *Lugdunum*, a probablement joué un rôle dans les réseaux d'approvisionnement en céréales de l'*Urbs* et/ou de l'armée : la cartographie des *granaria* maçonnés montre qu'ils ne sont pas disséminés sur tout le territoire des Trois Gaules, mais régulièrement implantés le long des grandes voies militaires menant aux cantonnements du *limes*, qui disposent des mêmes équipements (fig. 24). En contexte civil, un grenier de plan semblable et de superficie pratiquement identique est intégré à la *domus procuratoris* d'Ulpija Traiana Sarmizegetusa

36. Par exemple à Aquilée, à Milan ou à Trèves (Carre 2011 ; Poux 2016).

(Roumanie), siège du gouverneur de la Dacie construit par l'armée, comme en témoignent les estampilles sur *tegulae* trouvées dans ses niveaux de démolition (Ciobanu 2010).

Aux équipements architecturaux mis au jour dans ce secteur s'ajoute la découverte, en quantités significatives, de mobiliers peu compatibles avec la *pars rustica* d'un domaine agricole : pieds de table et/ou de banc en marbre sculpté, pièces de harnachement ou de char, vaisselle en bronze, parures semi-précieuses, instruments de chirurgie et de toilette (fig. 25). Par sa richesse et par sa diversité, l'assemblage recueilli dans ce secteur se distingue nettement par rapport à celui d'autres sites ruraux et se rapproche plutôt des faciès d'agglomération. Certains marqueurs liés au transport (pièces de garniture de char, de harnachement, anneaux d'écurie), à l'écriture et à la correspondance (boîtes à sceau, bagues à pierre d'intaille, stylets) sont considérés comme caractéristiques des stations routières. Les instruments chirurgicaux ont pu être utilisés pour

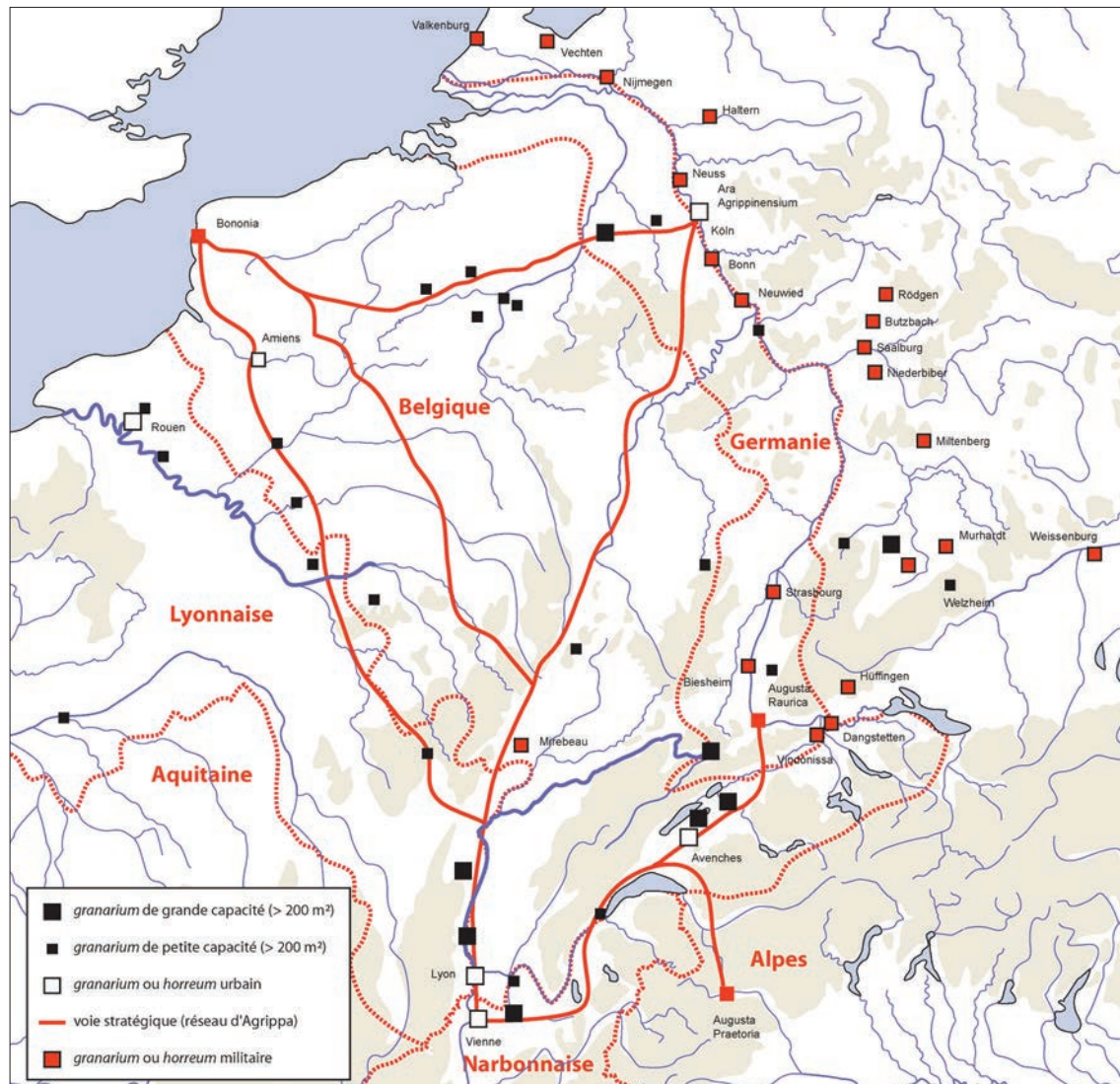


Fig. 24 – Carte de répartition comparée des horrea militaires (en rouge) et des principaux granaria à vide sanitaire maçonnés recensés dans les Gaules et les Germanies, en regard des grands axes stratégiques et logistiques mis en place par Agrippa et ses successeurs (d'après Poux 2016).

soigner montures et animaux de trait, dont témoigne peut-être un dépôt de jeune équidé découvert à l'aplomb de l'une des cellules du bâtiment (E) jouxtant la porte charretière (K).

La juxtaposition de ces différents corps de bâtiment, leur singularité architecturale au sein du corpus des *villae* recensées dans les Trois Gaules et, surtout, les comparaisons directes qu'ils trouvent dans les structures d'hébergement, d'accueil et de stockage, reconnues sur les camps militaires ou les grandes stations du *cursus publicus*, s'opposent conjointement à l'identification d'un simple établissement rural. Ils autorisent à réexaminer l'hypothèse, proposée dès la découverte du site par J. Chauffin (1960), d'un « gîte routier de type *mansio* ou *mutatio* » établi le long d'une voie aménagée en fond de vallon au pied du Briançon.

L'association de structures d'hébergement collectif, de thermes publics, d'entrepôts de grande capacité et d'ateliers de forge caractérise un certain nombre d'équipements de bord de route voués à l'administration publique et à la gestion logistique des territoires provinciaux et de leurs réseaux de

communication. Les exemples présentés dans ce dossier, dans la continuité des recensements effectués par E. W. Black (1995) et A. Kolb (2000), partagent un certain nombre de caractéristiques planimétriques et architecturales qui se retrouvent toutes sur le site des Buissières. Le regroupement des structures d'hébergement et/ou d'ateliers de réparation, en particulier, y prennent fréquemment la forme d'un alignement de cellules contiguës, précédées ou non d'un portique de façade, comme c'est le cas ici. On comparera également leur organisation, en périphérie d'une très vaste cour accessible par une porte charretière, même si elle n'est évidemment pas étrangère à celle qui régit la planification des *villae* contemporaines.

Cette hypothèse peut s'appuyer, à l'échelle du site, sur la mise au jour d'une voirie carrossable qui longe les bâtiments à l'ouest. Si elle ne saurait être qualifiée automatiquement de voie publique malgré ses cinq mètres de largeur, la mise en évidence d'un fossé bordier et de plusieurs recharges de chaussée rend cette hypothèse plausible : les tronçons de la voie Vienne-Milan dégagés en périphérie de la station routière d'Aoste

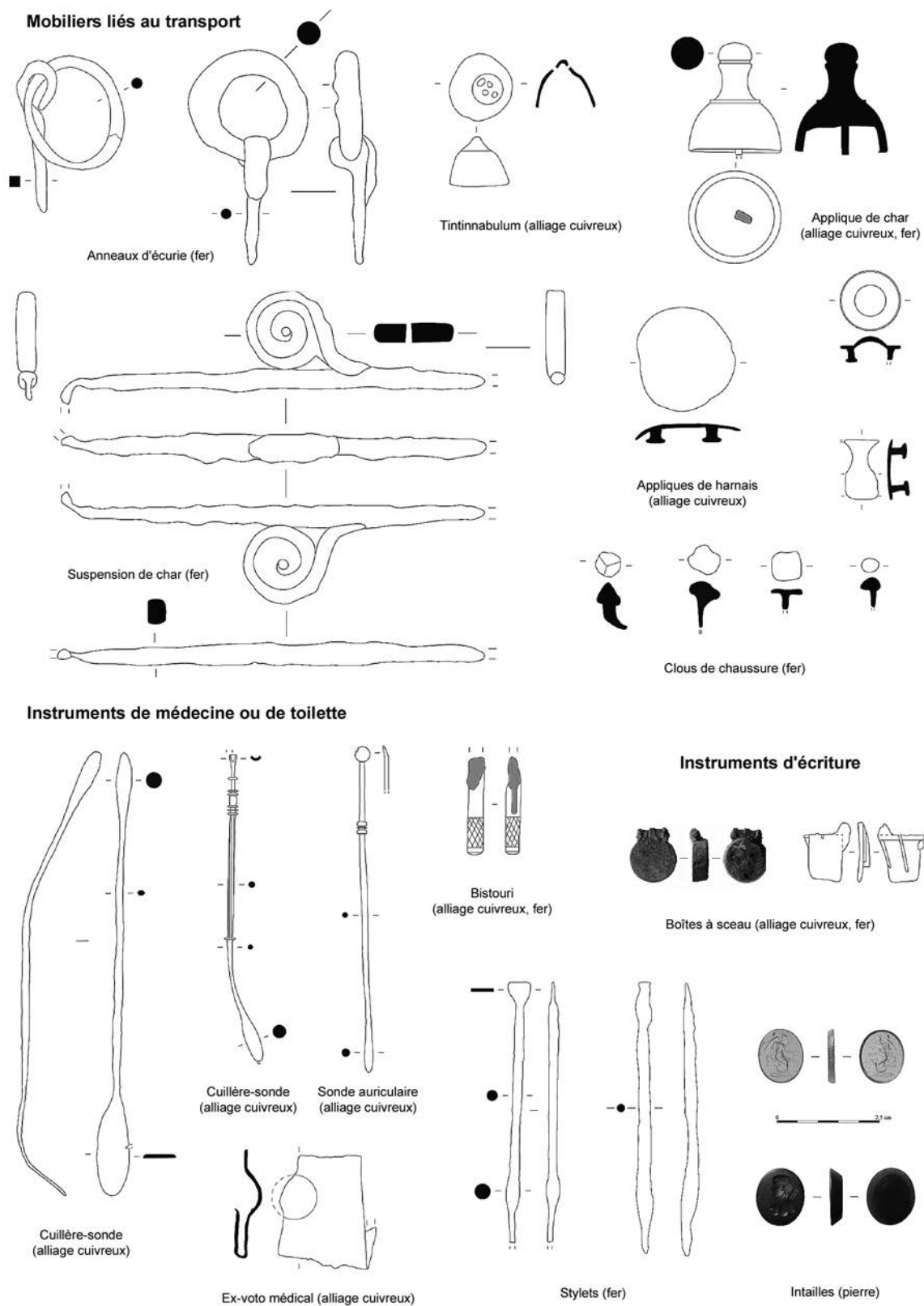


Fig. 25 – Panossas « Les Buisnières », sélection de petits mobiliers découverts dans le secteur Ouest (entrepôts H, corps de bâtiments E, K, L) (dessins et DAO : A. Carbone, Université Lyon 2).

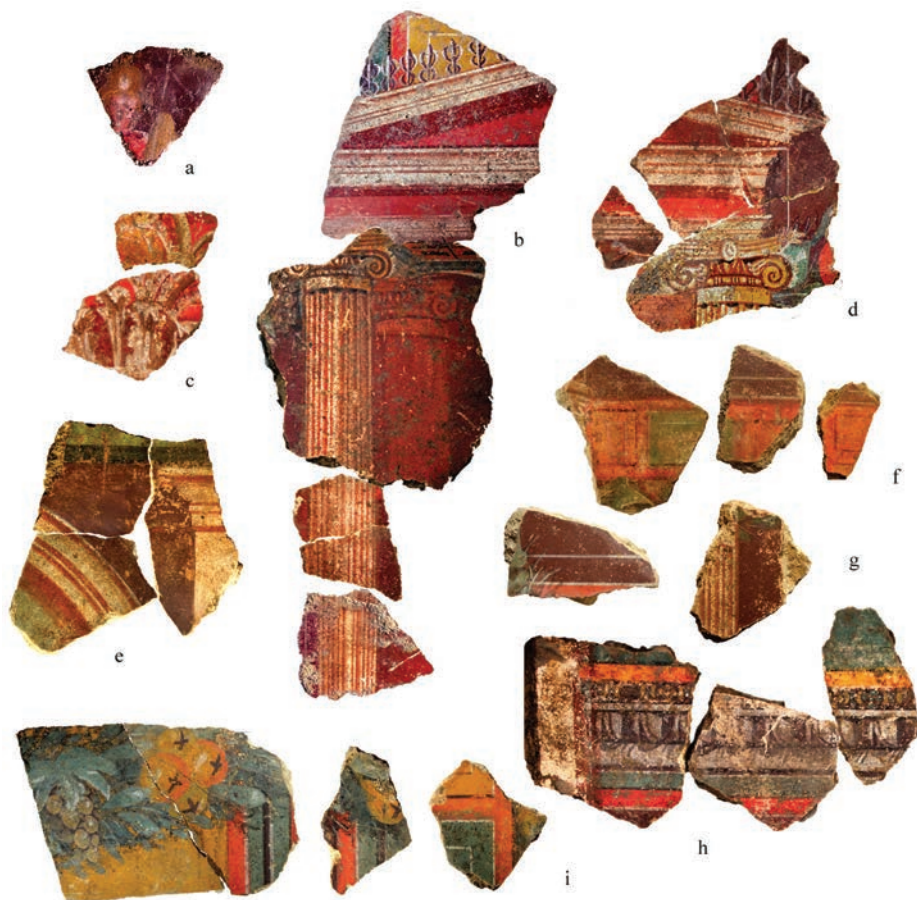


Fig. 26 – Panossas « Les Buissières », sélection de fragments d'enduits peints du deuxième style pompéien recueillis devant le portique des tabernae (E) (clichés : C. Couderc, A. Nogent, M. Wilson, Université Lyon 2).

ou encore au niveau de la commune de Genas (Rhône) sur l'hypothétique tracé du *compendium* de Lyon, ne présentent pas un aspect différent³⁷. Son existence à l'époque julio-claudienne est bien établie et sa connexion au réseau viaire principal ne fait aucun doute compte tenu de la taille de l'entrepôt qu'il dessert. Son prolongement sur plusieurs centaines de mètres au sud du site est, par ailleurs, bien établi par les clichés aériens. L'embranchement mis en évidence au niveau de la porte charretière (K) permettait d'accéder à un espace clos et bordé de bâtiments offrant toutes les commodités d'accueil et de service. Hormis l'entrepôt, la concentration à ce niveau de plusieurs ateliers dédiés à la métallurgie du fer répond bien au concept de « forge routière » permettant l'entretien et la réparation des véhicules (Mangin et Fluzin 2006).

La disposition des bâtiments résidentiels semble, elle-même, parfaitement adaptée à l'hébergement collectif de populations itinérantes. À gauche de l'entrée (K), le grand bâtiment (B) possède toutes les caractéristiques des *stabula* reconnues dans les provinces orientales de l'Empire, regroupant dans un même espace clos des écuries pour les montures et le stationnement des véhicules, des chambres sommaires pour l'hébergement de

leurs propriétaires ainsi, peut-être, que des espaces de stockage pour la conservation du fourrage et des marchandises en transit (fig. 22). Aménagé dès le 1^{er} s. av. J.-C. en même temps que les premiers espaces de forge adjacents (E), il a pu constituer le noyau initial de la station. Son plan très standardisé, documenté ultérieurement en Pannonie pour l'équipement des *viae militares*, constitue le représentant le plus ancien d'une série méconnue jusqu'à présent dans les Trois Gaules, qui sera certainement amenée à s'étoffer dans les décennies à venir³⁸. Le dépôt d'un (rare) *dupondius* colonial de Vienne dans les fondations du bâtiment (E), qui jouxte l'entrée, reflète peut-être l'intervention de l'administration coloniale dans ce processus d'implantation.

La découverte, dans le même secteur, d'enduits peints du deuxième style pompéien et de pieds d'ameublement en marbre sculpté dans les couches de démolition antérieures à l'entrepôt (fig. 26 et 27) laisse à supposer que ce premier complexe disposait dès l'origine de pièces d'apparat pour l'accueil des dignitaires : salles d'hébergement ou de réception (*praetorium*, *praesidium*), bureau (*officium*) ou lieu de culte (*fanum*) de la station. Si leur emplacement exact n'a pas encore

37. Bertrand et al. 2011, p. 6-67 et 116 ; Genas : fouille et renseignements J. Grasso (Archeodunum SA), qui nous a aimablement transmis copie du rapport d'opération en cours de rédaction.

38. L'exemple de Panossas, inconnu des auteurs, amène à relativiser le lien de parenté établi avec les *villae* à pavillons d'angle et portique de façade, plan caractéristique des provinces septentrionales qui est très peu représenté en Narbonnaise.

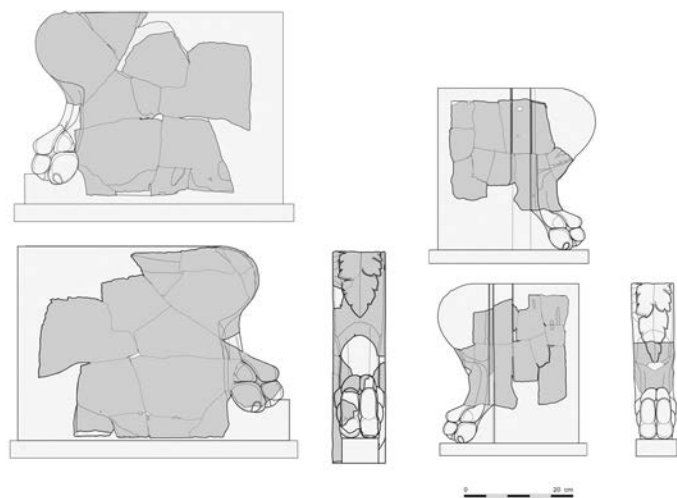


Fig. 27 – Panossas « Les Buisnières », pieds d'ameublement en marbre à terminaison léontomorphe découverts dans l'une des tabernae (E) sous-jacentes au granarium (H) (dessins et DAO : F. Freycon, Université Lyon 2).

été identifié, la mise en œuvre de tels décors indique la présence permanente ou occasionnelle de personnages de haut rang, d'origine probablement italienne³⁹.

Ces pièces doivent peut-être être recherchées dans le secteur résidentiel édifié à la même époque plus à l'est, constitué dès l'époque julio-claudienne d'un édifice à cour centrale et à bassin d'agrément, reconnu uniquement en sondages (F-M-R), prolongé au nord par le bâtiment longiligne cloisonné en cellules de taille alternée (J). Les similitudes qui unissent le premier aux plans de *principia* et de *praetoria*, ainsi que l'adjonction ultérieure de thermes monumentaux et de latrines de grande capacité, orientent son interprétation vers un usage public plutôt que privé. Le second bâtiment compléterait ce dispositif par un lieu de casernement ou une hôtellerie plus modeste organisée à l'image de baraquements militaires, à l'image des « auberges suburbaines » de Lyon/Saint-Just ou de Xanten (Allemagne ; fig. 21). À la différence de ceux qui ont été fouillés dans le secteur ouest, les sols des deux corps d'habitation se distinguent par l'extrême rareté des mobiliers céramiques ou métalliques, qui plaide pour la présence d'un complexe à caractère plus fonctionnel que véritablement résidentiel, occupé en permanence durant ses quatre siècles d'existence.

Une dernière évolution majeure réside dans la construction du grand entrepôt (H) entre l'époque flavienne et l'époque antonine, qui a entraîné la réorganisation de tout le secteur ouest. Sa présence peut s'expliquer par le rôle assigné aux stations routières du *cursus publicus* dans la conservation des biens d'État, collectés et transportés dans le cadre du *fiscus* et de l'annone (France 2008, p. 498). Dans le *Code Théodosien*, les *horrea* appartiennent au même titre que les stabulations à l'équipement de base des *stationes viarum* (Crogiez-Petrequin et Nelis-Clement 2009 ; Leveau 2014a). Le binôme fonctionnel

thermes-entrepôts se retrouve, par exemple, dans la station de Martigny/*Forum Claudii Vallensium* (Suisse), aménagée au 1^{er} s. apr. J.-C. sur le même itinéraire. À une époque plus tardive, le « complexe fortifié » de Jublains (Mayenne) comporte pour tout aménagement intérieur des thermes et un silo monumental utilisé aux III^e et IV^e s. dans le cadre du *cursus publicus* (Rebuffat 1997). Thermes et grenier de très grande taille sont associés au sein de la *domus procuratoris* du gouverneur de Dacie à Ulpia Sarmizegetusa et caractérisent, en Pannonie, un certain nombre de sites fortifiés, construits ou gérés par le pouvoir impérial afin de pourvoir à l'approvisionnement des troupes stationnées sur le Danube⁴⁰.

CONCLUSIONS PROVISOIRES

Un faisceau d'indices, de la planimétrie à l'architecture des bâtiments en passant par la nature des décors et des mobiliers mis au jour, concorde donc pour identifier le site des Buisnières à une station routière d'une certaine importance. Pour en résumer les principales composantes, celle-ci comprendrait deux parties bien distinctes regroupant, à l'ouest, en bordure de voie, les équipements de base destinés à l'accueil du gros des voyageurs arrivant par l'ouest : stabulations, ateliers d'entretien des véhicules, entrepôt et hébergements sommaires ; à l'est, une structure d'accueil des dignitaires formée d'un corps de bâtiment résidentiel plus luxueux, d'une salle de réception, de thermes et de latrines, flanqués de casernements destinés à accueillir une petite garnison permanente ou des escortes itinérantes, à moins qu'il ne s'agisse de structures d'hôtellerie plus modestes, dédiées aux voyageurs de statut intermédiaire. Cette dernière hypothèse laisserait à supposer que les deux pôles fonctionnels n'étaient pas totalement dissociés, les thermes, qui disposaient d'un accès extérieur à l'instar des latrines, étant susceptibles d'être fréquentés – simultanément ou successivement – par l'ensemble des utilisateurs de la station.

Si cette identification est valide, le rapprochement avec la *Bergusium* des *Itinéraires* antiques s'impose de lui-même en regard des arguments d'ordre toponymique, historiographique et archéologique exposés dans la première partie de cet article. Implanté au pied même du mont Briançon, le site des Buisnières s'inscrit *a minima* à l'embranchement de deux voies assurant la communication entre la plaine du Velin à l'ouest, le plateau de Crémieu au nord-est et les marais de Bourgoin au sud-est (fig. 1 et 9). Or, c'est précisément dans ce secteur, qui marque l'accès aux premières vallées préalpines au niveau du coude formé par la Bourbre, que se rejoignent ces deux itinéraires majeurs que constituent la voie de Vienne et le *compendium* de Lyon. Le fait que sa localisation corresponde au kilomètre près aux indications de distance (XXI milles) données par les *Itinéraires* pour la distance Vienne-*Bergusium* constitue un argument supplémentaire, quand bien même il devrait être relativisé par de possibles erreurs de transcription⁴¹.

39. Dans les campagnes, en dehors de l'Italie, les enduits peints de deuxième style pompéien ne sont guère mis en œuvre que pour la décoration interne des sanctuaires ruraux. La poursuite des fouilles dira s'ils correspondent à un décor effondré *in situ* ou au reliquat d'un bâtiment édifié à proximité.

40. Mulvin 2005. Par exemple à Keszthely-Fenekpuszta, Ságvár-Tricciana, Alsóheténypuszta.

41. Il ne résout d'ailleurs que partiellement le problème, puisque l'écart indiqué entre cette station et la suivante, *Augustum*, est de XVI milles, soit 23,5 km.

Quel que soit son nom ou son statut, le site entretient un lien direct ou indirect avec ces deux itinéraires, dont il signale peut-être la jonction à l'instar d'autres stations reportées sur la *Tabula Peutingeriana*. Le fait que *Bergusium* soit rattachée, sur cette dernière, au seul itinéraire de Vienne ne s'oppose pas à cette hypothèse puisque le *compendium* de Lyon n'y figure pas, alors que son existence ne fait guère de doute. Son implantation sur un diverticule reliant les deux tracés et/ou permettant de contourner la plaine marécageuse de la Bourbre constitue une autre possibilité. À titre de comparaison, le *praetorium* de Muru de Bangius est localisé par l'épigraphie sur une déviation (*compendium itineris*) de la voie conduisant de *Forum Traiani* à Othoca (Italie), précisément destinée à éviter la zone palustre entourant cette dernière localité (Zucca 1992, p. 613-615, fig. 5).

Cet itinéraire assurait, via les cols alpins, la liaison entre *Augusta Praetoria* et la péninsule italique à deux des plus anciennes et des plus prospères colonies de l'Occident romain, Vienne et *Lugdunum*. Son ancienneté ressort du nom même de la station d'Aoste (*Augustum*) et quand bien même il ne serait pas directement attesté par les sources écrites ou épigraphiques, le fait qu'il ait été aménagé et géré par l'armée avant d'être délégué au *cursus publicus* fait peu de doute au vu de son importance stratégique et logistique. L'aménagement du site des Buissières à l'emplacement d'un ancien domaine rural allobroge, entre le milieu du 1^{er} s. av. J.-C. et le règne d'Auguste, est contemporain de leur implantation à la différence des vestiges mis au jour à Bourgoin-Jallieu, postérieurs d'un bon siècle. Son implantation le long d'une *via militaris* ou d'un *compendium* lié à cette dernière pourrait éclairer l'influence de l'architecture militaire sur la typologie des constructions, qui semblent avoir été réalisées ou supervisées par l'armée à l'instar de la *domus procuratoris* de Sarmizegetusa. Ce lien est encore suggéré, à l'époque flavio-antonine, par le rôle supposé du grand entrepôt dans l'*annona militaris* et le ravitaillement des troupes du *limes* (Poux 2016).

Un autre aspect à prendre en compte, dans l'analyse du toponyme de *Bergusium* comme du site des Buissières, est leur situation frontalière à l'interface de deux territoires coloniaux – *Lugdunum* et *Vienna* – et provinciaux – Lyonnaise et Narbonnaise. Cette frontière a fait l'objet, depuis le XIX^e s., de différentes propositions de localisation dans la plaine qui s'étend à l'est de Lyon : des rives du Rhône dans le quartier de la Guillottière aux limites de l'évêché de Lyon dans la plaine du Velin, jusqu'à l'Isle-Crémiéu pour les hypothèses les plus récentes (Poux 2011, p. 14-15). Il serait trop long d'exposer ici tous les arguments épigraphiques, toponymiques et numismatiques qui soutiennent cette dernière hypothèse : elle tire argument de la barrière naturelle que constituent le cours inférieur de la Bourbre et les falaises du plateau de Crémiéu, soulignée à ce niveau par plusieurs toponymes de frontière d'origine aussi bien celtique que romaine, ainsi que par la cartographie des inscriptions, qui permet de distinguer deux

zones, d'obédience lyonnaise et viennoise (Poux à paraître). Précisément localisé à leur interface, le site des Buissières dispose d'équipements de stockage adaptés à la perception et à la gestion de taxes douanières en nature, liées au franchissement de la frontière provinciale (*quadragesima galliarum*) ou des marais de la Bourbre (*portoria*). Cette hypothèse est confortée par sa probable appartenance au *pagus oct(aviensis)* mentionné sur l'inscription *CIL XII, 2395*, décrit par B. Rémy comme une petite circonscription territoriale à vocation fiscale, chargée de collecter la ferme de l'impôt pour toute la province de Narbonnaise (Rémy, Jospin 1998, p. 73 n. 2 et p. 81 fig. 5). Cette fonction a pu échoir en partie à la station de *Bergusium*, si l'on admet sa localisation au point de jonction du *compendium* de Lyon et de la voie d'Italie, jalonnée en aval par au moins deux stations du Quarantième des Gaules à *Cularo* (*CIL XII, 2252* et *2227*) et à Allondaz près d'Albertville (*CIL XII, 2358*), et par un bureau chargé de la perception du vingtième des affranchissements dans la station voisine d'*Augustum* (*CIL XII, 2396*).

L'association des entités *Bergusium*-Briançon-Panossas/les Buissières ne constitue, à ce stade des recherches, qu'une hypothèse de travail parmi d'autres. Le site de la « villa » du Gâ, localisé sur un gué à l'embranchement présumé du *compendium* de Lyon et de la voie de Vienne, est tout aussi susceptible d'avoir abrité une station routière comme l'avait pressenti J. Chauffin. Celui de Bourgoin-Jallieu, bien que son importance ait été surestimée en regard du dossier archéologique, ne saurait être écarté définitivement si l'on se réfère à la monnaie mérovingienne à légende *BREGVSIA FIT*, seule attestation épigraphique du toponyme retrouvé dans le secteur. Il est d'autant plus difficile de trancher qu'aucun des trois ne peut prétendre, en l'état actuel des données, au rang d'agglomération, à la différence de la station voisine d'Aoste.

L'existence, évoquée plus haut, d'équipements routiers rattachés à un élément topographique prééminent (*Leucopetra*), dispersés le long de la voie ou de ses diverticules (*compendium* de Muru de Bangius), permet d'éviter de le faire. Peut-être faut-il voir dans ces différents sites les entités complémentaires, plutôt que concurrentes, d'un complexe multipolaire étalé sur plusieurs kilomètres à l'image de la « double » station de *Tarniae-Acaunum* à Saint-Maurice, en aval du même itinéraire (France et Nelis-Clément 2014, p. 156). L'étape de *Bergusium/Bergusia* a pu désigner, dans un premier temps, un secteur géographique dominé par le Briançon, situé en terrain sec à la croisée du *compendium* de Lyon, de l'itinéraire Vienne-Milan et de la voie *Lugdunum-Cularo*, position stratégique qui a favorisé l'émergence de plusieurs stations routières dispersées entre le vallon de la Ribaudière et l'Isle-d'Abeau (les Buissières, le Gâ, Saint-Alban-la-Roche), et dans le périmètre de Bourgoin. Il est possible qu'un tel ensemble, étendu sur plusieurs kilomètres de part et d'autre du lit de la Bourbre⁴², n'ait accédé qu'ultérieurement au statut officiel de station routière, sous

Que l'on parte de la commune de Bourgoin ou de celle de Panossas, la distance effective n'est pas inférieure à 29 km pour la première, 38 km pour la seconde. L'erreur, également notée par P. Dufournet (1964, p. 50), ne fait en l'occurrence aucun doute et relativise la fiabilité des indications de distance adjacentes. L'hypothèse d'une faute de copie (un V pour un X qui porterait la distance à XXI milles soit 31 km, ou l'omission d'un X qui la porterait à XXVI milles, soit 38 km) ne peut être écartée dans les deux cas.

42. Cette hypothèse pourrait également expliquer l'inadéquation des distances indiquées entre Vienne et *Bergusium*, respectivement, entre cette dernière et *Augustum*, aberrantes dans tous les cas de figure. Elle se résout si l'on considère que la première marque l'entrée dans la station au débouché de la Bourbre, à XXI milles du *caput viae*, la seconde la distance restant à parcourir à sa sortie peu après Bourgoin, à XV milles.

l'appellation mentionnée par la *Tabula Peutingeriana* à une date plus tardive.

Qu'il matérialise la tête de la station ou l'une de ses dépendances, le site des Buisnières se singularise au sein du corpus de stations et d'agglomérations routières recensées à ce jour en Narbonnaise. Interprété à l'origine des fouilles comme un établissement agricole, il en conserve certaines caractéristiques, à commencer par son implantation à l'emplacement d'un domaine rural allobroge occupé dès le II^e s. av. J.-C. Comme l'a noté Ph. Leveau (2002b), l'alternative binaire *villa* ou *vicus* laisse de côté un grand nombre de sites caractérisés par une superficie et un déploiement architectural hors normes, qui ne se laissent ranger dans aucune des deux catégories. Il est par ailleurs établi qu'une *mutatio* nommée sur la carte de Peutinger ou sur l'*Itinéraire Antonin* n'est pas nécessairement associée à une agglomération dont elle aurait favorisé le développement (Leveau 2002b).

L'opposition catégorielle qui est souvent faite entre établissements ruraux, agglomérations et stations routières tient rarement compte de l'évolution des sites, qui peuvent tout à fait transiter d'un statut à l'autre au gré des aléas politiques ou économiques. L'Italie, comme la Narbonnaise, livrent de nombreux exemples de domaines ruraux qui ont profité, à un moment donné de leur évolution, de la proximité des réseaux de voirie pour développer des activités de service aux voyageurs, à titre public ou privé – la fameuse *taberna deversoria* de Cicéron (*Ad fam.* 7, 23). Le site des Buisnières comme celui du Gâ sont peut-être issus d'un établissement rural qui s'est mué

en site d'étape, à l'instar de la ferme-auberge de Soumaltre à Aspiran (Hérault ; Thernot *et al.* 2004) ou de la station d'*Ad Vicensimum* sur la voie Domitienne, qui se confond avec une vaste *villa* implantée sur les coteaux de Canaveyre-Estagnols. Cette dernière a donné progressivement naissance à un habitat aggloméré, qui s'est développé en fond de vallon sur plus de douze hectares (Castellvi *et al.* dir. 1997, p. 69-77). Le site de Sceaux-en-Gâtinais (Loiret) offre un exemple d'évolution similaire : l'agglomération antique d'*Aquae Segetae*, mentionnée au IV^e s. sur la *Tabula Peutingeriana* et aujourd'hui située en rase campagne au lieu-dit le Préau (hameau de la Rivière), a subi un déplacement de deux kilomètres à l'ouest pour donner naissance au bourg actuel de Sceaux-du-Gâtinais.

Un tel scénario est théoriquement envisageable pour le cas qui nous occupe, au vu de la densité des entités archéologiques d'époque romaine et des toponymes routiers répertoriés dans le vallon de Panossas jusqu'à la commune voisine de Frontonas (fig. 4, 9 et 13). Localisée au début de l'époque romaine au plus près du sommet dont elle tirerait son nom, au niveau du complexe des Buisnières, la station a pu se développer ou se déplacer en fond de vallée, durant le Haut-Empire ou à la fin de l'Antiquité, pour se cristalliser autour de l'agglomération médiévale de *Burgundium*. Ce n'est probablement qu'au XIII^e s., avec l'octroi d'une charte de franchises libérale par le dauphin Humbert I^{er}, que le site de Bourgoin se hissera au rôle prééminent qui est le sien aujourd'hui, au point de se confondre, par homophonie ou par attraction phonétique, avec la *Bergusium* des *Itinéraires* antiques.